

# Programme statistique

## 2008

## Table des matières

Division A – Services généraux	5
Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion	5
1. Projets nouveaux	5
2. Points à consolider / poursuivre	5
3. Liste des publications annoncées pour 2008	5
Unité A2 – Informatique	7
1. Projets de développements	7
1.1 Intrastat	7
1.2 Extrastat	7
1.3 IWF (Intrastat Web Forms)	7
1.4 Répertoire des entreprises	7
1.5 IDE (Investissements directs étrangers)	7
1.6 Base de données Comptes financiers	7
1.7 Fiche d'hébergement électronique – Tourisme	7
1.8 Projet Micro données	7
1.9 Enrichissement des programmes SAS classiques	7
2. Front Office et nouveaux services pour les utilisateurs	8
2.1 Séminaires informatiques	8
2.2 Formations pour les utilisateurs	8
2.3 Nouvelle outil ETL (Extraction / transformation / loading)	8
2.4 Documentation de l'existant / Outil de gestion de la documentation	8
3. Infrastructure	8
3.1 IWF	8
3.2 Nouveaux firewalls réseau	8
3.3 Mise à jour de nos serveurs	8
3.4 Virtualisation maximale de notre infrastructure	8
4. Sécurité	8
4.1 DRP (Disaster Recovery Plan)	8
4.2 Procédures de sécurité	9
4.3 Audit Informatique	9
5. Services et projets annexe	9
5.1 Aris	9
5.2 Projet Quapital	9
5.3 Services Annexes	9
Unité A3 – Comptabilité et personnel	9
Unité A4 – Répertoire des entreprises	10
1. Implémentation de la NACELUX Rév. 2	10
2. Mise à jour des données sur les unités locales	10
3. Projet « Démographie des entreprises »	10
4. Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »	10
5. Intégration des groupes d'entreprises	10
6. Extension de la couverture du répertoire	11
7. Amélioration des données sur les indépendants	11
8. Le répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises	11
Unité A5 – Bibliothèque – Formation	12
1. Formation continue	12
2. Bibliothèque	12
3. Kaléidoscope	12

Unité A6 – Centrale des bilans	13
1. Avancement du cadre légal	13
2. Le dépôt électronique et les formats de fichier	13
3. Les campagnes d'information	13
<b>Division B – Statistiques sociales</b>	<b>14</b>
Unité B1 – Prix à la consommation – Bâtiment et logement	14
1. IPC - Etude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)	14
2. IPC – Révision des échantillons	14
3. Bâtiment et logement – Inventaire, évaluation de la qualité et analyse de cohérence des sources et statistiques disponibles au niveau du Statec concernant le bâtiment et le logement:	14
Unité B2 - Emploi	15
1. EFT-Enquête sur les forces de travail	15
2. JVS-Job vacancies statistics	15
3. Publications	15
Unité B3 – Salaires coût du travail	16
1. ESS – Enquête sur la structure des salaires 2006 (Règl. UE)	16
2. Indice du coût du travail (ICT)	16
3. Collaboration avec l'ADEM	16
4. Actualisation du coût de la main-d'œuvre (Gent's agreement)	16
5. Statistiques sur les salaires/gains – Source IGSS:	16
Unité B4 – Population	17
1. Enquête permanente sur les budgets des ménages (EBM)	17
2. Refonte Registre Central de Population, RP2011	17
3. Statistique sur la migration et la protection internationale	17
4. Statistiques sur les crimes et délits (Crime Statistics)	17
5. TUS (Time Use Surveys) et EHS (European Household Surveys)	17
6. Santé	17
7. Protection sociale	18
8. TIC ménages	18
9. Enquête ETI	18
Statistiques et études sociales : Projets, applications horizontales et rapports	18
1. Projections de population	18
2. Exploitation des fichiers de la sécurité sociale	18
3. Méthodologie statistique	18
4. Publications	19
<b>Division C – Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises</b>	<b>20</b>
Unité C1 – Comptes nationaux	20
1. Compléter le programme de fourniture du SEC95 (comptes annuels, trimestriels et comptes des administrations publiques)	20
2. Publication d'une documentation méthodologique relative aux comptes annuels et trimestriels	20
3. Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages	20
4. Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuel et trimestriel)	20
5. Préparation et suivi du processus de révision des systèmes internationaux de comptabilité nationale	21
6. Poursuite du programme de mise en place de comptes nationaux financiers	21
7. Publications prévues pour 2008	23
7.1 Cahiers économiques	23
7.2 Bulletins du Statec	23
7.3 Eco&Stat	23
8. Colloques, conférences et séminaires pour 2008	23

Unité C2 – Conjoncture et prévisions	24
1. Approfondir les études et les recherches sur la situation conjoncturelle	24
2. Continuer à s'approprier les techniques et les modèles développés par les consultants extérieurs (reprise d'un objectif stratégique de 2007)	24
3. Remplacer dans les bases de données mensuelles l'emploi de source IGSS/CCSS par celui issu des comptes nationaux	24
4. Publications prévues pour 2008	24
4.1 Eco&Stat	24
Unité C3 – Statistiques d'entreprises	26
1. Statistiques structurelles d'entreprises (SSE)	26
1.1 Refonte des SSE	26
1.2 Transmission à Eurostat	26
1.3 Impacts du nouveau règlement SSE (statistiques structurelles d'entreprises)	26
1.4 Formation	26
2. Fats (Foreign Affiliate Trade Statistics)	26
3. Intégration de la NaceRév.2	27
4. R&D, innovation et (TIC)	27
5. Agriculture	27
6. Publications prévues pour 2008	27
7. Colloques, conférences et séminaires pour 2008	27
Unité C4 - Statistiques à court terme, transports, tourisme	29
1. Rebasement et passage à la NACE Rév.2	29
2. Indice des prix des services	29
3. Statistiques du tourisme	29
4. Études et publications	29
<b>Division D – Statistiques économiques extérieures</b>	<b>30</b>
Considérations transversales	30
1. Demandes accrues	30
2. Exigence de qualité	30
3. Efforts de simplification	30
4. Augmentation de la productivité	30
5. Intensification des contrôles	31
6. Analyses et études	31
Unité D1 – Commerce extérieur	32
1. Mission centrale: la production et la diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur	32
2. Projets	32
Unité D2 - Investissements directs étrangers	33
1. Qualité: Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB) 2006	33
2. Obligations communautaires: Production de statistiques IDE	33
3. Autres travaux programmés	33
Unité D3 - Balance des paiements – Collecte	35
Unité D4 - Balance des paiements - Production	36
1. Nouveautés 2008	36
2. Etudes prévues en 2008	36
Liste des abréviations et notations	38

## Division A – Services généraux

### Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

#### 1. Projets nouveaux

- Elaboration d'un ouvrage pédagogique pour l'enseignement primaire/secondaire, ensemble avec un consultant externe. Des ouvrages de ce type ont été réalisés en Pologne et au Portugal avec un très grand succès. Le but est de sensibiliser les élèves pour les statistiques et de promouvoir ainsi le travail du STATEC.
- Projet Interreg Objectif 3 Horizon 2007-2013: Création d'une structure permanente pour le Groupe de Travail (GT) Grande Région. Ce projet sera déposé par le GT « Statistiques » de la Grande Région. Son but est de créer un poste permanent pour étoffer le stock d'indicateurs harmonisés et pour lancer des études spécifiques sur la Grande Région.
- Mise à jour des statistiques par commune. Afin de rendre l'Annuaire statistique plus attrayant, il est proposé d'y inclure une partie régionale. Cette solution aurait l'avantage de collecter les données communales tous les ans ensemble avec les données nationales dans le cadre de la mise à jour de l'annuaire. La publication séparée du Recueil de statistiques par commune serait donc supprimée.
- Mise à jour des logiciels de gestion de nos sites internet et mise en ligne des versions anglaises du Portail statistique et du site de présentation du Statec.

#### 2. Points à consolider / poursuivre

- Consolidation de la qualité de la **communication** externe et interne. Des améliorations seraient envisageables quant au « timing » de la présentation des études et résultats par rapport à la disponibilité de la publication y relative.
- Site du STATEC: La rubrique « méthodologie » demande une organisation systématique des textes disponibles. Ce travail constitue sans doute une charge plein temps vu qu'un effort rédactionnel important est requis afin de pouvoir présenter des métadonnées exhaustives, compréhensibles et structurées.
- Portail statistique de la Grande Région: En 2008, le GT devra procéder à une évaluation du fonctionnement du Portail. Des nouvelles programmations seront nécessaires dont il faudra assurer le financement. Les procédures de mise à jour devront aussi être revues pour optimiser la cadence des travaux y relatifs.

#### 3. Publications annoncées pour 2008

- Annuaire statistique
- Le Luxembourg en chiffres 2008
- Kaléidoscope
- Repères bibliographiques concernant l'évolution de l'économie et de la société luxembourgeoise à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle
- Note de conjoncture – 2 ou 3 numéros
- Conjoncture flash – 12 éditions
- Liste des principaux employeurs
- Répertoire des entreprises – 2 volumes (alphabétique et systématique)
- Indicateurs rapides – 14 séries (nouvel indicateur H2 sur les indices du commerce extérieur)
- Bulletins du STATEC – 15 thèmes

##### **Sujet**

- Statistiques d'hébergement 2005-2007
- Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Großherzogtums Luxemburg 2006
- Recensement agricole 2007
- Les relations économiques extérieures du Luxembourg
- Nouvelles immatriculations en 2007 et parc automobile au 1.1.2008
- Comptes nationaux
- Mobilité résidentielle
- L'enquête permanente sur les budgets des ménages 2004-2006
- L'enquête 2006 sur la structure des salaires
- L'enquête continue sur les forces de travail
- Les projections socio-démographiques 2008
- Les statistiques sur les bâtiments et logements achevés
- Les TIC
- Dépenses des salariés frontaliers

☐ Économie et statistiques – six études sont annoncées:

- La nouvelle méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)
- Le traitement de l'assurance dans les comptes nationaux luxembourgeois
- L'enjeu des ppp (public private partnerships) dans les comptes des administrations publiques
- Projection de population: Scénario 'Retour des immigrés'
- Modeling migration and cross-border flows: an application of the modified gravity model to time series data (disponibilité = décembre 2008).
- Etude comparative des propriétés et des applications possibles relatives à quelques modèles représentant l'économie luxembourgeoise (premier draft)

☐ Cahiers économiques

- Rapport 2008 'Travail et Cohésion Sociale'
- Inventaire des sources et méthodes de calcul du PIB et du RNB luxembourgeois
- Les comptes trimestriels du Luxembourg - méthodes et résultats
- Tableaux entrées - sorties - méthodologie et tableaux pour les années 1995 et 2000
- Etude sur le chômage
- Rapport sur la compétitivité

## **Unité A2 – Informatique**

### **1. Projets de développements**

#### **1.1 Intrastat**

Le projet Intrastat, sous-estimé au départ, doit arriver à son terme après un long processus d'analyse, de développement et de tests. Les 3 premiers mois de 2008 seront consacrés à la validation finale du nouveau système par les utilisateurs.

#### **1.2 Extrastat**

Extrastat suit le même planning qu'Intrastat. Les programmes sont en place et la chaîne de traitement a été adaptée afin de pouvoir être intégrée à celle d'Intrastat, l'outil final d'analyse étant en fait une fusion des deux univers. L'outil est à la disposition des utilisateurs depuis fin 2007 pour plusieurs mois de tests.

#### **1.3 IWF (Intrastat Web Forms)**

Nous allons continuer d'apporter nos recommandations et améliorations au produit IWF. Nous ne mettrons celui-ci en production que lorsque la sécurité sera complètement assurée. Eurostat nous a demandé si nous pouvions présenter notre technologie/méthodologie de sécurisation des applications Internet. La complexité technique fait qu'il est impossible de prédire sa date de fin, d'autant plus que nous ne contrôlons pas le développement.

#### **1.4 Répertoire des entreprises**

Nous poursuivrons les modifications dans le Répertoire des entreprises avec l'ajout de nouvelles variables dans les masques de saisie de l'application de gestion. Une application de matching a aussi été développée dans le cadre du répertoire; nous présenterons cette réalisation qui peut sans doute être réutilisée pour d'autres besoins dans notre administration. L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Répertoire entraînera des modifications considérables dans l'actuelle application (interface et base de données).

#### **1.5 IDE (Investissements directs étrangers)**

Nous allons terminer le projet IDE dans les 6 premiers mois de l'année 2008. La mise en production est prévue pour le mois de juin 2008 afin de pouvoir encoder la nouvelle enquête dans une base de données. Il apparaît que la partie la plus difficile pour cette réalisation provient de la récupération et l'introduction des anciennes enquêtes dans la nouvelle base.

#### **1.6 Base de données Comptes financiers**

Ce projet va se poursuivre en 2008, car nous voulons faire développer une interface utilisateur sur la base de données et apporter d'autres améliorations à l'architecture existante (outil ETL par exemple pour l'alimentation).

#### **1.7 Fiche d'hébergement électronique – Tourisme**

Nous nous préparons pour les modifications futures introduites par la fiche d'hébergement électronique. Nous devons adapter le programme d'encodage et de gestion des fiches d'hébergement. Il faudra aussi prévoir une procédure automatique d'échange de données avec d'autres administrations via le CIE (pour alimenter notre base).

#### **1.8 Projet Micro données**

Nous prévoyons de présenter à la fin du premier trimestre 2008, les grands concepts ainsi qu'un premier prototype de ce que pourrait être une base regroupant l'ensemble des micro données. Si cet essai est concluant, il faudra sans doute allouer des ressources supplémentaires, afin de passer à une plus grande échelle. Nous sommes bien face à un projet de Datawarehouse pour le STATEC (avec toutes les importantes implications humaines et technologiques que cela représente).

#### **1.9 Enrichissement des programmes SAS classiques**

Alors qu'en 2007 la « migration » vers le SAS BI serveur a été l'objectif principal, nous allons poursuivre en 2008 l'adaptation des programmes SAS existants (et nouveaux) pour mieux profiter de la « SAS BI Platform » qui est à notre disposition. Cela nous permettra de promouvoir cette nouvelle infrastructure au sein du STATEC.

## **2. Front Office et nouveaux services pour les utilisateurs**

### **2.1 Séminaires informatiques**

L'unité informatique va mettre sur pied pour l'année 2008 une série de séminaires informatiques à destination des utilisateurs du Statec. Le but de ces séminaires sera de présenter, le plus simplement possible, des technologies existantes (mais pas toujours connues) au sein du Statec. Toutes les technologies présentées pourront être mises, par la suite, à la disposition des utilisateurs intéressés.

### **2.2 Formations pour les utilisateurs**

Nous allons poursuivre les formations commencées les années précédentes mais nous allons essayer d'enrichir le catalogue d'une formation sur le langage SQL et les bases de données. En effet, de plus en plus de personnes seront confrontées à SQL du fait de la généralisation des bases de données au Statec. Ce mouvement pourra encore s'accélérer avec le projet micro données.

### **2.3 Nouvelle outil ETL (Extraction / transformation / loading)**

Le Statec ne disposait pas d'outil ETL en 2007. Le terme ETL désigne des outils permettant d'extraire les données de différentes sources (fichiers txt, xls, dbf, base de données, ...), de les transformer (combinaison, nettoyage, tests, ...) et de les charger finalement dans une base de données. Cet élément ETL est une brique nécessaire à la construction d'un datawarehouse. Jusqu'à peu, de tels outils étaient très chers et donc hors de notre portée. Le paysage a changé cette année avec l'arrivée sur la scène ETL d'une solution open source très prometteuse. De grands groupes sont en train d'évaluer cette solution et les retours sont très bons. Nous avons aussi évalué cette solution et nous envisageons de la mettre à disposition de quelques utilisateurs « Power-user » du Statec.

### **2.4 Documentation de l'existant / Outil de gestion de la documentation**

Nous avons développé beaucoup de systèmes durant ces dernières années et 2007 a été riche en nouveautés. Parfois la petite taille du service a conduit à négliger l'aspect documentaire. Nous devons impérativement mettre en place un système de documentation et de partage de la connaissance entre les membres de l'unité informatique mais aussi vers les utilisateurs. Ce projet sera un des objectifs majeurs de 2008.

## **3. Infrastructure**

### **3.1 IWF**

Si nous désirons mettre IWF en production, il faudra aussi mettre en place une infrastructure dédiée et sécurisée. Les premières briques ont été acquises à la fin de l'année 2007 avec le « web application firewall ». Il faudra poursuivre la construction de l'infrastructure en 2008.

### **3.2 Nouveaux firewalls réseau**

Pour segmenter notre réseau, nous avons utilisé des produits de firewaling open-source qui étaient installés sur d'anciens serveurs en fin de vie. Cette approche bien que très économique et fonctionnant parfaitement nous complique la tâche avec une administration assez complexe. Nous souhaitons simplifier cela au maximum. Pour ce faire, nous allons acheter des produits dédiés et former plusieurs membres de l'équipe sur cette nouvelle technologie.

### **3.3 Mise à jour de nos serveurs**

Du fait que nous essayons de conserver le plus longtemps possible nos serveurs (afin de réduire nos coûts), nous allons mettre à jour leur capacité. Suite à cela, nous redistribuerons les applications et les services sur ces différentes machines.

### **3.4 Virtualisation maximale de notre infrastructure**

Nous allons poursuivre sur la voie de la virtualisation afin de rationaliser l'emploi des serveurs dans notre salle machine. Nous allons aussi grâce à cette technologie essayer de baisser notre consommation de courant afin de pouvoir rester sous la capacité de notre onduleur.

## **4. Sécurité**

### **4.1 DRP (Disaster Recovery Plan)**

Nous allons essayer de disposer d'une réplication de notre infrastructure afin de nous parer contre toute catastrophe. Nous disposons déjà de presque toutes les briques de base pour stocker sur une machine une image des PCs et des serveurs vitaux de notre administration. Il nous reste à demander la possibilité de déposer une telle machine au CIE et à

développer la procédure de réplication sécurisée (cryptée) des données entre les 2 sites (accord préalable du CIE obligatoire sinon la réplication ne peut se faire qu'en interne dans notre bâtiment).

#### 4.2 Procédures de sécurité

Nous allons continuer à promouvoir de nouvelles procédures de sécurité en nous basant sur les normes et best practices en vigueur sur le marché (norme Iso 27.001, outil d'évaluation des risques). Ces procédures permettront de mieux définir le niveau de sécurité de notre administration et de préparer l'audit informatique.

#### 4.3 Audit Informatique

Nous allons recourir à un audit de sécurité informatique en 2008 afin de connaître les domaines que nous pouvons améliorer en matière de sécurité. La mise en place de certaines procédures (cf. point précédent) est en quelque sorte un préalable au lancement de l'audit.

### 5. Services et projets annexe

#### 5.1 Aris

Nous avons suivi au mois de janvier 2008 une formation sur le logiciel Aris avec un des responsables qualité du STATEC. Ce logiciel a pour but de faire la cartographie et la réingénierie des processus dans une organisation. Nous évaluerons avec les experts qualité la pertinence de la mise en place d'une telle solution dans notre administration.

#### 5.2 Projet Quapital

Nous allons continuer à suivre le projet Quapital et nous essayerons d'adopter ce Framework dans le cadre du lancement de nouveaux projets. Des cours de formation seront alors nécessaires pour l'ensemble des membres de l'unité informatique (via l'INAP).

#### 5.3 Services Annexes

Nous allons poursuivre nos actions comme nous l'avons fait en 2007 (télécom, sécurité du bâtiment, assistance Justice, assistance CES, ...).

### 6. Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité A2

Les points suivants ne sont pas ordonnés par ordre d'importance. Il n'est en effet pas possible de dire qu'un projet pour une division a plus d'importance qu'un projet pour une autre. Quant aux dates de réalisation, **ne disposant pas de cahier des charges** (ou de spécifications fonctionnelles), il n'est pas possible de fournir une indication précise.

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
A2, D1	Validation du nouveau système Intrastat (incluant un outil de BI)	1er sem. 2008	1 <sup>er</sup> sem. 2008	Non
A2, D1	Adaptation et validation du nouveau système Extrastat (incluant un outil de BI)	1er sem. 2008	1 <sup>er</sup> sem. 2008	Non
A2, D1, Statec, Eurostat	Application Internet pour les déclarations Intrastat (IWF) et autres questionnaires électroniques avec sécurité maximale	2008,2009	2008/2009	Oui pour la partie sécurité
A2, A4	Répertoire des entreprises – modification interface Emploi / procédure de matching	1er trim. 2008	mi 2008	Non
A2, D2	Projet base de données IDE (investissements directs étrangers)	Juin 2008	Juin 2008	Non
A2, C3	Projet comptes financiers CSSF – Interface et ETL	3ème trim. 2008	fin 2008	Non
A2, Statec	Fiche d'hébergement électronique	2008?	2008?	Non
A2, Statec	Projet Micro Données	2008, 2009	?	Non
A2	Séminaires informatiques	2008	2008	Non
A2	Documentation des procédures informatiques (avec outil de documentation?)	2008	2009	Non
A2	Sécurité informatique (procédures de sécurité et Audit)	2008	Fin 2008 pour l'audit	Oui
A2	Mise en place d'un système DRP (Disaster Recovery Plan: documentation et matériel)	2008	Fin 2008	Oui

### Unité A3 – Comptabilité et personnel

Mise en œuvre de la législation luxembourgeoise et communautaire en la matière - Exercice de la fonction d'encadrement du personnel.

## **Unité A4 – Répertoire des entreprises**

### **1. Implémentation de la NACELUX Rév. 2**

Les travaux à réaliser dans le cadre de la révision de la NACE vont se poursuivre au premier trimestre de l'année 2008 :

- Finalisation de la structure de la NACELUX Rév. 2 et approbation de celle-ci par la Commission Européenne ;
- Finalisation des notes explicatives de la NACELUX Rév. 2 définissant le contenu de chaque rubrique ;
- Préparation et publication d'une documentation reprenant une introduction succincte, la structure et les notes explicatives de la NACELUX Rév. 2 ;
- Recodification des unités existantes avant fin mai 2007 dans le Répertoire des entreprises essentiellement sur base d'information existantes, mais également à partir d'informations collectées par des enquêtes ponctuelles.

Les premières statistiques dans la nouvelle version de la NACE sont à produire au courant de l'année 2008.

### **2. Mise à jour des données sur les unités locales**

Le règlement européen sur les Répertoires d'entreprises nous impose à mettre à jour régulièrement les données sur les unités locales<sup>1</sup>, en principe à un rythme annuel (la dernière mise à jour a eu lieu en 2005). Les travaux impliqués dans le cadre de ce projet portent essentiellement sur deux volets :

- La gestion d'une enquête supplémentaire vu l'absence de sources administratives existantes ;
- La programmation des applications informatiques permettant la compilation de l'échantillon des entreprises à enquêter et le traitement ultérieur des informations collectées.

A part la mise à jour de la banque de données, un intérêt national permanent existe pour ces statistiques, par exemple en matière d'emploi, en matière d'aménagement du territoire, de politique de développement régional ou encore de modèles de transport (national ou communal). Faute de ressources en personnel suffisantes et vu le traitement prioritaire de la révision de la NACE, il sera fortement probable que ce projet soit reporté à l'année suivante.

### **3. Projet « Démographie des entreprises »**

Vu l'intérêt politique des données et indicateurs à produire (Stratégie de Lisbonne, Observatoire de la Compétitivité), l'objectif sera d'assurer la participation du Luxembourg à la collecte de données 2008 avec les ressources existantes. Les travaux impliqués portent essentiellement sur :

- La mise à jour des applications informatiques existantes ;
- Le contrôle des données brutes ;
- La rédaction d'un rapport méthodologique.

La collaboration étroite d'Eurostat avec l'OCDE dans le cadre de ce projet a eu pour résultat la production de séries supplémentaires de données, ceci afin de rendre comparables les données produites par les pays européens avec celles des pays en dehors de l'Europe, notamment les États-Unis et le Japon. L'idée principale consiste à ne considérer que les entreprises occupant au moins un salarié. D'ailleurs, des séries spéciales sur les entreprises à forte croissance sont à produire.

### **4. Publication annuelle « Les entreprises luxembourgeoises »**

Les travaux de préparation pour notre publication annuelle « Répertoire des entreprises luxembourgeoises » devront débuter fin avril 2008. L'objectif sera de mettre à disposition au public une version pdf téléchargeable sur notre site internet pour fin juin. La version imprimée (alphabétique et systématique) sortira en principe un mois plus tard. Une version Excel sur CD-Rom est mise à disposition sur demande.

### **5. Intégration des groupes d'entreprises**

Le nouveau règlement européen oblige les instituts statistiques nationaux d'intégrer les groupes d'entreprises dans les Répertoires d'entreprises respectifs. A cet effet il faut reprogrammer partiellement la banque de données permettant ainsi le stockage, la gestion et l'affichage sur écran des données. A défaut d'informations disponibles dans les sources administratives existantes, les informations sur les groupes d'entreprises devront être collectées à partir de banques de

<sup>1</sup> L'unité locale correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise (atelier, usine, magasin, bureau, mine, entrepôt) sise en un lieu topographiquement identifié. Dans ce lieu, ou à partir de ce lieu, sont exercées des activités économiques pour lesquelles, sauf exception, une ou plusieurs personnes travaillent (éventuellement, à temps partiel) pour le compte d'une même entreprise.

données commerciales existantes. D'ailleurs nous devons également prendre en compte les informations déjà collectées par d'autres unités du Statec (Investissement direct de l'étranger, FATS, Comptes nationaux). Vu les contraintes en matière de ressources en personnel adéquates pour le moment, une dérogation sera demandée à la Commission Européenne pour pouvoir reculer l'échéance finale de mise en place de ce projet de deux ans.

## **6. Extension de la couverture du répertoire**

La révision du règlement répertoire prévoit d'étendre la couverture à l'agriculture et au secteur public. Il faudra se coordonner avec les statistiques agricoles et le Service d'économie rural pour examiner la question des unités utilisées dans l'agriculture. Il en va de même pour le secteur public où les premiers jalons ont déjà été posés. Pour l'agriculture l'unité A4 se concertera avec l'unité C3 qui s'occupe e.a. des statistiques agricoles.

## **7. Amélioration des données sur les indépendants**

Le Répertoire des entreprises ne contient pas encore des données sur les indépendants. La qualité des données contenues dans le fichier mis à notre disposition par l'IGSS<sup>2</sup> est à l'heure actuelle insuffisante. Des négociations sont actuellement en cours avec l'IGSS pour procéder au nettoyage des données. De plus, une mise à jour mensuelle du fichier doit être prévue. Une analyse approfondie des nouvelles données devra montrer si la qualité est dorénavant suffisante pour une implémentation automatique dans la banque de données. Dans tous les cas, ces données pourront être utilisées dans le cadre du projet sur la démographie des entreprises.

## **8. Le répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises**

Le répertoire des entreprises n'est pas encore le cadre de référence des enquêtes auprès des entreprises. Certes les échantillons sont tirés à partir du répertoire, des estimations sont faites à l'aide des données emploi salarié et chiffre d'affaires. Mais l'intégration s'arrête là, à part pour les indicateurs à court terme.

Deux extensions sont envisageables:

- Dans une première phase, le répertoire peut être étendu pour gérer les envois et rentrées des questionnaires adressés aux entreprises. Ceci permettra de mieux évaluer la charge administrative. De plus il y aurait harmonisation des bases d'enquêtes auprès des entreprises. Il faudra examiner quel type d'unités statistiques (unité légale, entreprise, ...) est envisagé par les différentes enquêtes. Ceci nécessite évidemment une étude approfondie et un important travail de programmation.
- Dans une deuxième étape l'on pourrait aussi rattacher les micro-données (annuelles) aux unités du répertoire (VAB, investissements, ...).

Ceci est toutefois un projet de plus longue haleine s'étendant sur plusieurs années.

## **Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité A4**

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Obligation juridique
A4	Implémentation de la NACE Rev. 2 : finalisation de la structure nationale et des notes explicatives (document à rédiger); recodification des unités existantes; adaptation des applications SAS; réunions avec des organismes externes	01/01/2006-31/06/2008	31/06/2008	Règlement européen
A4	Mise à jour des données sur les unités locales : préparation et gestion de l'enquête; contrôle et encodage des données; programmation d'une application SAS; production de tableaux statistiques	01/04/2008-31/12/2008	31/12/2008	Règlement européen
A4	Démographie des entreprises : mise à jour des applications SAS; compilation, vérification et transmission des données; rédaction d'un rapport méthodologique; production de tableaux statistiques	01/04/2007-30/09/2008	30/09/2008	Non (sera bientôt intégrée dans le règlement SBS)
A4	Démographie des entreprises : production de nouvelles séries de données (programmation des applications SAS, contrôle et transmission des données)	01/12/2007-31/01/2008	31/01/2008	Non
A4	Reprogrammation du Répertoire	à définir	à définir	non
A4 + autres unités	Implémentation du Groupe d'entreprises dans le Répertoire (analyse des banques de données commerciales existantes; reprogrammation du Répertoire; collecte, vérification et encodage des données)	à définir	à définir	Règlement européen
A4	Extension de la couverture du Répertoire (secteur agricole; administrations publiques)	à définir	à définir	Règlement européen
A4	Améliorer les données sur les indépendants : analyse du nouveau fichier IGSS, programmation SAS, implémentation des données)	à définir	à définir	non
A4 + autres unités	Répertoire comme cadre des enquêtes d'entreprises (analyse des enquêtes existantes; reprogrammation du Répertoire; constitution d'un fichier unique)	à définir	à définir	Non

<sup>2</sup> Inspection générale de la sécurité sociale

## Unité A5 – Bibliothèque – Formation

### 1. Formation continue

La deuxième partie du programme de formation 2007-2008 sera mise en œuvre. Fin 2008 un nouveau recensement des besoins de formation aura lieu et un programme de formation pour les années 2009-2010 sera élaboré.

Le plan de formation ne comportera en principe que les cours qui font l'objet d'une demande collective, c'est-à-dire d'une demi-douzaine d'agents au moins. Pour certains cours, on pourra néanmoins faire abstraction de ce nombre indicatif.

Les besoins de formation individuels seront couverts par le programme général de l'INAP. Sur demande, les agents seront orientés vers ces cours par le délégué à la formation.

Une évaluation des expériences du plan de formation 2007-2008 est envisagée. Par ailleurs, il s'agit d'évaluer l'efficacité de la transmission des savoirs par les participants aux autres agents du STATEC.

### 2. Bibliothèque

La mise à jour de la bibliographie et la saisie des sommaires des périodiques seront continuées. Une nouvelle édition des « Repères bibliographiques concernant l'évolution de l'économie et de la société luxembourgeoise à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle » est prévue pour le premier trimestre 2008.

On établira également des contacts avec la BNL afin de relancer le projet de numérisation des publications statistiques.

### 3. Kaléidoscope

Préparation d'une nouvelle édition du kaléidoscope pour 2008.

### Objectifs stratégiques 2008 et au-delà - Unité A5

<b>Ressources impliquées</b>	<b>Descriptif objectif</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Deadline</b>	<b>Obligation juridique</b>
A5	Recensement des besoins de formation	2ème sem. 2008	Fin 2008	Non
A5	Evaluation du programme de formation	Fin 2008	1 <sup>er</sup> trimestre 2009	Non
A5	Kaléidoscope	1 <sup>er</sup> semestre 2008	Fin 1 <sup>er</sup> semestre 2008	Non
A5	Numérisation des publications statistiques luxembourgeoises à partir du début du 20 <sup>e</sup> siècle	Fin 2008	...	Non

## **Unité A6 – Centrale des bilans**

### **1. Avancement du cadre légal**

Les travaux de la Commission des normes comptables (CNC) concernant le Plan comptable normalisé (PCN) pourront probablement s'achever au premier semestre de l'année 2008. La clôture de ces travaux devrait permettre de finaliser un projet de règlement grand-ducal déterminant la teneur et la présentation d'un plan comptable normalisé. Il est toutefois difficile de faire à l'heure actuelle des pronostics sur le calendrier législatif de ce projet de règlement.

Pour la future Centrale des bilans il est aussi essentiel de préciser la procédure et la forme du dépôt (papier et électronique) des comptes annuels auprès du Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg (RCSL) dans un futur règlement grand-ducal, à défaut de quoi il sera impossible de collecter des informations financières structurées et comparables.

### **2. Le dépôt électronique et les formats de fichier**

Dès que le projet de règlement grand-ducal relatif au plan comptable sera finalisé, l'unité A6 mettra à jour la taxonomie XBRL qui existe d'ores et déjà dans une version provisoire, en y intégrant les modifications prévues par le PCN luxembourgeois.

A ce stade le Statec se concertera avec le Ministère de la Justice, le RCSL et le Centre informatique de l'Etat (CIE) pour introduire le dépôt électronique des comptes annuels dans le projet eRCS. Le dépôt électronique de comptes annuels devra s'intégrer à celui des réquisitions électroniques auprès du RCS, prévu au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2008.

### **3. Les campagnes d'information**

Avec l'avancement des dossiers législatifs, le Statec contactera les producteurs de logiciels comptables et le monde comptable en général, pour qu'ils puissent se préparer suffisamment en avance pour le dépôt standardisé, voire le dépôt électronique. Dans une deuxième phase le Statec organisera des campagnes d'information plus générales.

### **Objectifs stratégiques 2008 et au-delà - Unité A6**

<b>Ressources impliquées</b>	<b>Descriptif objectif</b>	<b>Calendrier</b>
A6, CNC	Finalisation du projet de règlement grand-ducal concernant le Plan Comptable Normalisé	1 <sup>er</sup> sem. 2008
A6	Mise à jour de la taxonomie XBRL	2 <sup>ème</sup> sem. 2008
A6, RCSL, CIE, Min. Justice	Concertation pour le dépôt électronique	2 <sup>ème</sup> sem. 2008
A6, Min. Justice, CNC, RCS	Cadre réglementaire pour un dépôt électronique	2 <sup>ème</sup> sem. 2008
A6	Campagnes d'information	Fin 2008

## Division B – Statistiques sociales

### Unité B1 – Prix à la consommation – Bâtiment et logement

#### 1. IPC - Etude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)

Une convention a été signée avec EUROSTAT. Les engagements pris par le Statec dans le cadre de cette convention seront une des priorités pour l'année et concernent notamment :

- L'établissement de séries expérimentales couvrant la vente de logements en se basant sur la statistique des ventes de biens immobiliers;
- Analyse de faisabilité sur l'amélioration de ces séries, en se concentrant sur l'élargissement des variables qui déterminent le prix et sur l'augmentation de la fréquence;
- Analyse de faisabilité sur la construction de séries indiciaires couvrant les coûts additionnels (frais de transfert, frais de notaire, etc.) et les coûts de terrain;
- Analyse de faisabilité sur la détermination d'une pondération relative à ces séries.

#### 2. IPC – Révision des échantillons

Analyse critique de la représentativité et de l'actualité des échantillons de l'IPC. L'ordre de priorité d'après laquelle seront effectuées les révisions au niveau détaillé de la nomenclature Coicop-Lux sera fonction des coefficients de pondération dans le calcul d'agrégation. Une première révision portera sur l'échantillon des logements de location.

#### 3. Bâtiment et logement – Inventaire, évaluation de la qualité et analyse de cohérence des sources et statistiques disponibles au niveau du Statec concernant le bâtiment et le logement:

- Indice des prix de la construction
- Vente des biens immobiliers
- Statistique des bâtiments achevés
- Autorisations de bâtir
- Recensement fiscal
- Etude EU-SILC (Statistical Analysis on Income and Living Conditions)
- Recensement de la population 2001
- Enquête du budget des ménages
- Position des loyers dans l'indice des prix à la consommation
- Statistique des entreprises: chiffres d'affaires, emploi, nombre d'entreprises,...

#### **Objectifs stratégiques 2008 et au-delà - Unité B1**

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Obligation juridique	
B1 Consultant externe	Etude Pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)	Année 2008	mars-09	Très probable convention avec Eurostat à partir de janvier 2008	
B1 Equipe IPC	IPC – Révision des échantillons et de l'actualité des échantillons de l'IPC	Analyse critique de la représentativité et de l'actualité des échantillons de l'IPC	2e semestre 2008	Le projet s'étendra sur plusieurs années	Base légale de l'IPC
B1 1 x Carrière S (1/3 de sa tâche)	Bâtiment et logement-Inventaire, évaluation de la qualité et analyse de cohérence des sources et statistiques disponibles au niveau du Statec	Année 2008	31.12.2008		

## Unité B2 - Emploi

### 1. EFT-Enquête sur les forces de travail

Ajout de questions supplémentaires au questionnaire 2008, devenant nécessaires pour une analyse approfondie de la situation sur le marché du travail, notamment des personnes se trouvant au chômage.  
Introduction de la nouvelle NACE Rev2.

Elaboration de stratégies pour faciliter et soulager la codification de différentes variables (codification automatique).

Elaboration d'un nouveau système d'échantillonnage.

### 2. JVS-Job vacancies statistics

Poursuite des travaux préparatoires en vue du nouveau règlement.  
Introduction de la NACE Rev2 parallèlement à la NACE Rev1.1.

### 3. Publications

Sur demande de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi, une publication sur le chômage est prévue, travail réalisé ensemble avec l'unité B3 et l'ADEM.

### **Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité B2**

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Obligation juridique
B2	<b>EFT</b> - Enquête sur les forces de travail. Lancement de l'EFT2008. Poursuite de l'analyse systématique de l'EFT2008, corrections et production des résultats, rédaction d'un rapport qualité	2008	fin de chaque trimestre de référence + 12 semaines	Règlement européen
B2	<b>JVS</b> - Job vacancies statistics. Poursuite des travaux préparatoires pour la production trimestrielle (et annuelle) des statistiques sur les postes vacants en vu du futur règlement UE en cette matière. Production trimestrielle des statistiques sur les postes vacants par section de la NACE Rev.2 (parallèlement à la NACE Rev1.1) sur la base des fichiers mensuels de l'ADEM et de l'IGSS	2008	fin de chaque trimestre de référence en cours + 45 jours	Règlement européen
B2	Collaboration ADEM afin d'analyser/harmoniser les données chômage EFT/ADEM	1er semestre 2008	1er semestre 2008	

## Unité B3 – Salaires coût du travail

### 1. ESS – Enquête sur la structure des salaires 2006 (Règl. UE)

Transmission des résultats de l'ESS 2006 à Eurostat pour le 30.06.2008, rédaction d'un rapport qualité pour le 31.12.2008, exploitation des résultats et rédaction de diverses publications.

### 2. Indice du coût du travail (ICT)

Production trimestrielle de l'indice et rédaction du rapport qualité annuel pour 2007.

### 3. Collaboration avec l'ADEM

Sur demande de Monsieur le Ministre du Travail et de l'Emploi, une collaboration ADEM/STATEC (unités B2 et B3) est prévue afin d'analyser/harmoniser les données sur le chômage ADEM et EFT.

### 4. Actualisation du coût de la main-d'œuvre (Gent's agreement)

Actualisation annuelle des résultats de l'enquête CMO2004 sur base des fichiers IGSS.

### 5. Statistiques sur les salaires/gains – Source IGSS:

- Average annual gross earnings (Gent's agreement),
- Ecart salarial Hommes/Femmes (indicateur structurel)

Ces statistiques, demandées par EUROSTAT, sont établies annuellement sur base des fichiers IGSS 'Emploi-salaires'.

### **Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité B3**

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier prévu	Deadline prévue	Obligation juridique
B3	ESS 2006 - Transmission des résultats à Eurostat	30.06.2008	30.06.2008	Règlement européen
B3	ESS 2006 - Transmission du rapport qualité à Eurostat	31.12.2008	31.12.2008	Règlement européen
B3	ESS 2006 - Exploitation des résultats et rédaction de diverses publications	fin 2008	fin 2008	
B3	( ICT )-Indice trimestriel du coût du travail: Production trimestrielle de l'ICT (Eurostat, SDDS)	2008	fin de chaque trimestre de référence + 70 jours	Règlement européen
B3	Transmission de l'actualisation du coût de la main-d'oeuvre, du gender pay gap et du average annual gross earnings dans les délais	novembre 2008	novembre 2008	Gentlemen's agreement
B3	Collaboration ADEM afin d'analyser/harmoniser les données chômage EFT/ADEM	1er semestre 2008	1er semestre 2008	

## **Unité B4 – Population**

### **1. Enquête permanente sur les budgets des ménages (EBM)**

Publication des résultats de la première vague d'enquête 2004-2006, centrés sur 2005 au premier trimestre 2008.

Après résolution des problèmes méthodologiques décrits plus haut les résultats des vagues d'enquêtes t-3 à t-1 deviendront disponibles au 1<sup>er</sup> semestre de l'année suivante.

Les problèmes pour l'encodage et la saisie des questionnaires persistent et une solution définitive devra être trouvée d'urgence.

### **2. Refonte Registre Central de Population, RP2011**

Le recensement de la population de 2011 (RP2011) sera très vraisemblablement de nouveau un recensement classique (distribution et collecte par des agents recenseurs des questionnaires à remplir par les ménages), un 'register-based census' n'étant pas possible en l'absence d'un registre fiable de population. A moyen terme, la seule solution serait la création d'un véritable registre central de population dont la mise à jour ne reposerait pas uniquement sur les informations transmises par les communes mais également sur la comparaison avec des données contenues dans d'autres fichiers administratifs comme, par exemple, ceux de la sécurité sociale. L'expérience des pays scandinaves, qui exploitent des fichiers administratifs depuis de nombreuses années, montre cependant que le temps qui reste avant le prochain recensement ne suffira guère pour établir les registres fiables nécessaires à un tel recensement.

Un expert-consultant sera engagé en 2008 pour examiner dans quelle mesure de nouvelles méthodes de recensement pourraient être mises en application en 2011.

### **3. Statistique sur la migration et la protection internationale**

Le règlement communautaire du 11 juillet 2007 N862/2007 exige des pays membres de transmettre à la Commission (Eurostat) le nombre d'immigrants et d'émigrants ventilé par âge, sexe, nationalité, pays de naissance et pays de résidence habituelle précédente ou prochaine. En outre, il demande aux pays membres de fournir « le nombre de personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire membre à la fin de la période de référence, ventilé entre les rubriques ci-après : groupes de nationalité par âge et par sexe ; groupes de pays de naissance par âge et sexe ». Pour le moment nous sommes dans l'impossibilité de fournir les données requises. L'année 2008 étant la première année de référence, une solution aux problèmes existants en matière des chiffres de migrations et de population doit être trouvée d'urgence.

Le règlement en question demandant également des données sur la protection internationale et les permis de résidence des ressortissants de pays tiers la collaboration plus étroite avec la Direction de l'Immigration, fournisseur de nombreux statistiques en matière de demandeurs d'asile et de réfugiés doit être approfondie.

### **4. Statistiques sur les crimes et délits (Crime Statistics)**

La 'DG Justice, Liberté et Sécurité' a chargé EUROSTAT d'établir des statistiques sur les crimes et délits. Un fonctionnaire de la Direction de l'Information de la Police Grand-Ducale représentera le Luxembourg dans le groupe de travail 'Working Group on Statistics on Crime and Criminal Justice'.

### **5. TUS (Time Use Surveys) et EHS (European Household Surveys)**

Pour le moment le STATEC ne participe pas à cette enquête.

Projet EHS (European Household Surveys): EUROSTAT prévoit de nouvelles enquêtes dans le domaine social. On risque d'avoir un calendrier bien chargé dans les prochaines années.

### **6. Santé**

Un règlement communautaire Statistiques communautaires de la santé publique et de la santé et de la sécurité au travail, qui entrera en vigueur au courant de 2008, prévoit la fourniture de nombreuses statistiques dans le domaine de la santé.

La Direction de la Santé – Service des Statistiques est en charge de l'établissement des statistiques dans ce domaine, le STATEC lui-même n'établissant qu'un certain nombre de statistiques relatives à la mortalité (p.ex. mortalité infantile, table de mortalité, espérance de vie etc.).

A l'avenir un questionnaire commun OMS-OCDE-EUROSTAT sera à remplir.

## **7. Protection sociale**

Les statistiques afférentes sont établies par l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS).

## **8. TIC ménages**

Suite au départ à la retraite du chef de l'unité C5 – statistiques R&D, économie nouvelle, tourisme et le splitting de cette unité, l'unité B4 a hérité de l'enquête TIC Ménages.

## **9. Enquête ETI**

Il en est de même de l'enquête sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidents, réalisée annuellement pour le compte du Ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement ainsi que du STATEC par l'ETI (Europäisches Tourismus Institut GmbH) de Trèves.

### **Objectifs stratégiques pour 2008 et au-delà – Unité B4**

<b>Ressources impliquées</b>	<b>Descriptif objectif</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Deadline</b>	<b>Obligation juridique</b>
B4	EBM : publication des résultats (2004-2005-2006) au 1er trimestre de 2008 et transmission des données à EUROSTAT	1er trimestre 2008	Travail continu	Gentlemen's agreement
B4	Statistique sur la migration et la protection internationale	2008	Travail continu	Règlement communautaire
B4	Estimation de la population de résidence habituelle au 1er janvier 2008 (commune de résidence, âge, sexe, nationalité, pays de naissance)	2008	Travail continu	Règlement communautaire
B4	RP2011: Travaux préparatoires	2006-2010	Travail continu	Règlement communautaire en préparation
B4	Refonte Registre Central de Population	2007	Travail continu	NON

## **Statistiques et études sociales : Projets, applications horizontales et rapports**

### **1. Projections de population**

Fin 2007, a commencé un nouvel exercice de projection dans le cadre des travaux de l'Ageing Working Group mis en place par le Comité de Politique Economique de l'UE. Le but de ces travaux est toujours d'évaluer les conséquences du vieillissement de la population sur la soutenabilité à long terme des finances publiques.

EUROSTAT a présenté un premier jeu de projections pour les populations de l'UE basé sur un scénario de convergence en matière de fécondité, de mortalité et de migrations. Pour cette dernière composante de la croissance démographique, le Luxembourg perdrait alors sa situation particulière caractérisé par des taux d'immigration nets élevés. Avec des soldes migratoires annuels ne dépassant que rarement les + 2 000, on devrait s'attendre à un accroissement nettement moins dynamique de la population durant les prochaines 50 années. Le STATEC a contesté les hypothèses élaborées par EUROSTAT et a insisté pour que les soldes migratoires à projeter soient révisés à la hausse.

### **2. Exploitation des fichiers de la sécurité sociale**

Le STATEC a reformulé ses demandes concernant les fichiers transmis par l'IGSS. A cette occasion une meilleure coordination entre les différents services concernés l'intérieur du STATEC a pu être établie. Aussi bien pour l'élaboration de statistiques que pour la réalisation d'études sur le marché du travail, des informations supplémentaires ont été demandés. Les fichiers reçus seront centralisés et, pour faciliter leur utilisation par le plus grand nombre d'agents, un répertoire avec des métadonnées sera créé.

### **3. Méthodologie statistique**

La valorisation des produits et programmes fournis par les différents experts externes, notamment en matière d'échantillonnage, constituera l'un des objectifs pour 2008. Il en sera de même pour la mise en pratique de diverses méthodes d'analyse statistique enseignées lors de séminaires de formation.

A cette fin une nouvelle cellule 'Analyse-Méthodologie' a été créée à l'intérieur de la division 'Statistiques sociales'.

#### **4. Publications**

Dans la série 'Cahiers économiques ' sera publiée, outre le rapport 2008 'Travail , cohésion sociale', une étude sur le chômage.

Parmi les sujets devant faire l'objet d'un 'Bulletin du STATEC', sont prévus :

- L'enquête permanente sur les budgets des ménages 2004-2006
- L'enquête 2006 sur la structure des salaires
- L'enquête continue sur les forces de travail
- Les projections socio-démographiques 2008
- Les statistiques sur les bâtiments et logements achevés
- L'enquête sur les habitudes touristiques des résidents
- Les TIC dans les ménages

## **Division C – Comptes nationaux, conjoncture, statistiques d'entreprises**

### **Unité C1 – Comptes nationaux**

#### **1. Compléter le programme de fourniture du SEC95 (comptes annuels, trimestriels et comptes des administrations publiques)**

Le 10 décembre 2007 un nouveau programme de transmission du SEC95 (règlement (EC) No 1392/2007 du 13 novembre 2007) est entré en vigueur. Alors que le Luxembourg n'arrivait pas encore à se conformer à l'ancien programme, ce nouveau programme prévoit à la fois plus de tableaux à transmettre, des délais de transmission encore plus serrés ainsi que des ventilations encore plus fines. Si le Statec a pu profiter de l'occasion pour demander de nouvelles dérogations, s'étalant de 2008 à 2010 au plus tard, il est désormais clair que la mise en place du programme de transmission ne pourra plus être reculée davantage, au risque de faire définitivement du Luxembourg la lanterne rouge de la comptabilité nationale européenne.

Compléter le programme de transmission du SEC95 est donc la toute première priorité de l'unité C1 en 2008. Néanmoins, et malgré tous les efforts faits, aucun temps de travail n'a pu être alloué aux travaux de réropolation des séries jusqu'à l'année de référence 1985 de façon à ce que le Statec ne sera pas en mesure de se conformer au nouveau programme de transmission sur ce point. La réropolation a dû être décalée en 2009. En 2010 la réropolation sera prolongée jusqu'à l'année de référence 1980, ce qui est toutefois conforme au programme de transmission.

#### **2. Publication d'une documentation méthodologique relative aux comptes annuels et trimestriels**

Au cours de l'année 2007 l'unité C1 a fait de gros efforts afin de documenter les méthodologies des comptes annuels et trimestriels. Néanmoins aucun de ces travaux n'a pu aboutir au stade de publication en 2007. Les versions provisoires des différentes publications vont donc être finalisées en 2008. Vu l'intérêt croissant du grand public et des médias pour les agrégats des comptes nationaux, et vu le nombre croissant d'utilisateurs (notamment des chercheurs), il est en effet de plus en plus indispensable de pouvoir fournir une documentation détaillée et à jour des sources et méthodes très diverses et complexes des comptes nationaux.

#### **3. Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages**

Depuis 10 ans maintenant les comptes nationaux ne disposent plus de données d'enquête sur le budget des ménages pour l'estimation de la ventilation fine des dépenses de consommation par fonction de consommation COICOP. Vu que cette ventilation fine est également utilisée pour l'établissement de la pondération de l'indice des prix à la consommation (IPCH et IPCN) il est urgent de disposer des résultats de l'enquête budget des ménages permanente afin de les intégrer dans les résultats des comptes nationaux. Au même moment on procédera à une révision de l'estimation de la proposition initiale de dépense de consommation des non résidents sur le territoire. Ceci en ayant recours aux résultats des deux enquêtes auprès des frontaliers. Ces enquêtes serviront surtout à tester si les estimations actuelles faites sur base de soldes dans le cadre des équilibres emplois ressources reprennent bien les montants minima de dépenses renseignés dans les enquêtes.

#### **4. Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuel et trimestriel)**

Au fil des années les différents outils de la procédure de calcul des comptes nationaux ont été complétés par des modules ad hoc en fonction des besoins du moment. Il est désormais grand temps de consolider tous ces changements dans un flux de traitements revu et optimisé. Même si ce travail lourd et intensif en heures de travail ne sera pas directement perceptible à l'extérieur - il n'y aura pas de publication qui en découlera - il est très important de le faire maintenant, en vue de la grande révision de la méthodologie des comptes nationaux (révision du SCN et du SEC) et de l'introduction de la NACE rev2.

La mise à disposition de fichiers mensuels de l'emploi avec un niveau de désagrégation plus fin (niveau matricule de l'employeur) et de variables additionnelles par l'IGSS permettra de refonder les estimations de l'emploi. Certaines étapes, dont l'affectation de l'emploi aux unités d'activité locales, pourront désormais se faire avec plus de précision.

Si le recours à des fichiers administratifs représente indéniablement un allègement pour le redevable de l'information, il n'en est pas toujours de même pour l'institut statistique qui collecte ces données. Ainsi les changements dans les documents administratifs sont beaucoup plus fréquents (p.ex. changement dans le reporting CSSF des institutions financières) et nécessitent à chaque fois des adaptations, parfois substantielles, dans les chaînes de production des chiffres. De telles adaptations devront être réalisées en 2008.

Actuellement le Statec publie les comptes nationaux trimestriels avec un délai de t+90 jours après la fin du trimestre. Ceci est conforme à la réglementation européenne dans le sens où le Statec dispose d'une dérogation au délai « officiel » du programme de transmission du SEC95 qui est de t+70 jours. Pour le moment Eurostat, et les grands pays de l'UE comme la France ou l'Allemagne, favorisent un délai de publication de t+60 jours. De ce fait les comptes nationaux trimestriels du Luxembourg ne figurent jamais dans le « first release » des comptes trimestriels par Eurostat. Ceci est regrettable car c'est surtout cette première publication qui obtient la plus grande audience dans les médias. L'unité C1 explorera les conditions sous lesquelles le délai de publication des comptes trimestriels luxembourgeois pourra éventuellement être raccourci à t+60 jours, sans toutefois démunir de tels comptes de toute signification économique.

Dans le cadre des travaux du groupe « Qualité des finances publiques » du EFC (Economic and Financial Committee), l'unité C1 a procédé à une ventilation provisoire des dépenses des administrations publiques par fonction COFOG à deux positions. Ces travaux provisoires seront affinés en 2008 par une analyse plus détaillée des différentes positions budgétaires.

Dans le cadre des comptes trimestriels des administrations publiques un nouvel indicateur trimestriel des recettes et dépenses des communes sera développé pour assurer une meilleure estimation du sous-secteur des administrations locales.

Enfin un nouveau projet « Mesures output 2 » vient d'être lancé fin 2007. Il devra permettre d'affiner les indicateurs de mesure du volume des dépenses de consommation pour services non marchands individuels développés au courant de l'année 2007. Le nouveau projet analysera aussi la possibilité de recourir à des mesures output pour la mesure du volume dans certains services de santé marchands à savoir les services des hôpitaux.

## **5. Préparation et suivi du processus de révision des systèmes internationaux de comptabilité nationale**

Actuellement la révision du système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN93), qui est la base de l'actuel SEC95, touche à sa fin. Le nouveau SCN2008 sera publié en 2008 et 2009. Vu qu'Eurostat vise une cohérence complète du système européen des comptes (SEC95) avec le SCN, le SEC95 devra lui aussi être révisé. La révision englobera en tout 44 changements méthodologiques dont certains auront des conséquences considérables sur les comptes. L'unité C1 devra assurer le suivi des discussions dans les groupes de travail Eurostat et assurer la préparation des futurs changements méthodologiques dans les comptes luxembourgeois.

Un autre changement majeur concerne l'introduction de la nouvelle NACE Rév.2 dans les statistiques de base. Un basculement des comptes nationaux vers la NACE Rév.2, coordonné pour tous les pays de l'EU, est prévu pour l'année 2011. Vu que les comptes nationaux sont un « melting pot » de toutes sortes de sources différentes, il sera très important de préparer le moment de basculement vers la nouvelle NACE avec les différents fournisseurs de données. Aussi sera-t-il nécessaire de prévoir une période de transition où les données seront disponibles selon l'ancienne et la nouvelle NACE.

## **6. Poursuite du programme de mise en place de comptes nationaux financiers**

Conformément au mandat de 2005 donné par le Gouvernement en Conseil, le Statec poursuit la mise en place de comptes financiers. Avec l'aide d'un expert externe détaché de Statistics Netherlands pour une durée de deux ans, l'unité C1 exploitera les données source fournis pour l'essentiel par la CSSF et la BCL et mettra successivement en place des comptes financiers pour les différents secteurs institutionnels. L'intégration entre les différents secteurs ainsi que l'intégration avec les comptes non financiers est prévue pour 2009.

**Objectifs stratégiques pour 2008 et au-delà – Unité C1**

Le tableau ci-dessous reprend les 6 objectifs stratégiques avec à chaque fois les principaux éléments constitutifs.

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
<b>Compléter le programme de transmission du SEC95 (comptes annuels, trimestriels et comptes des administrations publiques)</b>				
70 j; 2 pers.; T1+ T2	- Fourniture du tableau trimestriel de passage du PIB au RNB (tableau SEC95 0107)	01/08-03/08	10/04/08	Règlement SEC95
140 j; 2 pers.; T2	- Fourniture de la séquence complète des comptes non financiers des institutions financières (tableau SEC95 800)	01/08-05/08	01/10/08	Règlement SEC95
20 j; 1 pers.; T4	- Fourniture des tableaux emplois-ressources 1995-2006 à prix constants (tableaux SEC95 1500 et 1600)	01/08	31/01/08	Règlement SEC95
75 j; 1 pers.; T4	- Fourniture des tableaux entrées-sorties symétriques pour les années 1995 et 2000 (tableaux SEC95 1700, 1800 et 1900)	01/08-06/08	01/10/08	Règlement SEC95
5 j; 1 pers.; T4	- Fourniture de la variable « heures travaillées » (partie du tableau SEC95 0303)	01/08	31/01/08	Règlement SEC95
20 j; 3 pers.; T4	- Fourniture du tableau de la formation de capital par branches (tableau SEC95 0302)	02/08	28/02/08	Règlement SEC95
<b>Publication d'une documentation méthodologique relative aux comptes annuels et trimestriels</b>				
100 j; 4 pers.; T1	- Publication du cahier économique « Sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels luxembourgeois »	01/08-07-08	30/09/08	
90 j.; 2 pers.; T1,C1	- Publication d'une version grand public de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB luxembourgeois sous forme de cahier économique	01/08-03/08	30/04/08	
20 j; 1 pers.;C1	- Publication d'un bulletin « comptes nationaux »	01/08	31/01/08	
50 j; 2 pers.; T1	- Publication de l'inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels (structure Eurostat; anglais)	08/08-09/08	30/09/08	Contrat Eurostat
20 j; 1 pers.; T2	- Publication d'une note méthodologique sur le calcul et l'allocation des SIFIM sous forme de papier « Eco&Stat »	11/08	30/11/08	
25 j; 1 pers.; T2	- Publication d'une note méthodologique sur le traitement des assurances en comptabilité nationale sous forme de papier « Eco&Stat »	12/08	31/12/08	
<b>Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages:</b>				
90 j; 2 pers.; T4	- Inclusion des résultats de l'EBM permanente dans la procédure de calcul de la DCF; révision de la nomenclature COIOCP	03/08-07/08	31/07/08	
30 j; 2 pers.; T4	- Inclusion des résultats des deux enquêtes "frontaliers" pour le calcul de la dépense de consommation finale des non résidents sur le territoire	04/08	31/07/08	
<b>Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuel et trimestriel):</b>				
200 j; 4 pers.; T4	- Reprogrammation et amélioration de l'outil d'équilibrage annuel MASTER	01/08-04-08	31/07/08	
75 j; 1 pers.; T1	- Reprogrammation de l'indicateur chiffre d'affaires	08/08-12/08	31/12/08	
90 j; 1 pers.; T1	- Reprogrammation de l'emploi suite à la fourniture par l'IGSS de nouveaux tableaux mensuels comportant une ventilation plus poussée (niveau matricule)	07/08-12/08	31/12/08	
70 j; 1 pers.; T1	- Étude sur la faisabilité de raccourcir le délai de publication des comptes trimestriels de +90 jours à +60 jours	05/08-12/08	31/12/08	
100 j; 3 pers.; T1+T2+T4	- Analyse des éléments du passage PIB-RNB: réorganisation de la programmation; affinement du traitement des entreprises « hors champ »; collaboration avec la division D (groupes SGT); intégration de l'estimation annuelle et trimestrielle	05/08-08/08	30/09/08	Règlement SEC95
100 j; 2 pers.; T2	- Intégration et analyse des tableaux de données transmis par la CSSF (p.ex. nouvelles données fonds de pension et SICAR, nouveau format tableau B1.1 et B2.1))	01/08-12/08	01/10/08	
100 j; 1 pers.; T3	- Analyse et affinement de la ventilation des dépenses des administrations publiques par COFOG à deux positions (tableau SEC95 1100)	01/08-06/08	01/10/08	
20 j; 2 pers.; T3	- Développement d'un nouvel indicateur trimestriel pour les dépenses communales	07/08	1/10/2008	

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
Consultant externe	- Projet « mesures output 2 »	02/08-02/09	1/10/2009	Décision 2002/990
<b>Préparation et suivi du processus de révision des systèmes internationaux de comptabilité nationale</b>				
C1	- Suivi du processus de révision du SEC95 et du SCN93	01/08-12/08		
C1	- Préparation de l'introduction de la NACE Rev2			
<b>Poursuite du programme de mise en place de comptes nationaux financiers</b>				
3 pers. Pendant toute l'année 2008	- Mise en place de comptes financiers pour les secteurs S11, S12, S14+15: analyse et programmation des transformations des fichiers de base vers les concepts du SEC95; documentation des travaux	01/08-12/08		Règlement SEC95; règlement (CE) No 501/2004 du parlement européen et du Conseil

**Ressources impliquées:**

- T1: Comptes trimestriels  
T2: Institutions financières  
T3: Comptes des administrations publiques  
T4: Comptes annuels  
C1: Chef d'unité/chef de division

**7. Publications prévues pour 2008****7.1 Cahiers économiques**

- Inventaire des sources et méthodes de calcul du PIB et du RNB luxembourgeois  
*Il s'agit d'une version résumée de l'inventaire des sources et méthodes RNB transmis à Eurostat dans le cadre du comité RNB.*
- Les comptes trimestriels du Luxembourg - méthodes et résultats  
*Il s'agit d'une description méthodologique détaillée des méthodes utilisées dans la compilation des comptes nationaux trimestriels luxembourgeois.*
- Tableaux entrées - sorties - méthodologie et tableaux IO pour les années 1995 et 2000.

**7.2 Bulletins du Statec**

- Comptes nationaux  
*Vu que l'annuaire ne reprend qu'une partie limitée des tableaux de comptabilité nationale, le jeu complet des tableaux sera désormais publié dans un bulletin du Statec. Ce bulletin couvrira à la fois les comptes nationaux annuels, trimestriels ainsi que les comptes des administrations publiques.*

**7.3 Eco&Stat**

- La nouvelle méthode de calcul des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)
- Le traitement de l'assurance dans les comptes nationaux luxembourgeois
- L'enjeu des PPP (public private partnership) dans les comptes des administrations publiques

**8. Colloques, conférences et séminaires pour 2008**

- L'enjeu des PPP (public private partnership) dans les comptes des administrations publiques
- Sources et méthodes des comptes nationaux trimestriels et évaluation des premiers résultats
- La méthodologie des tableaux entrées-sorties et présentation des résultats
- Comptes financiers (suite de la série de séminaires)
- Insurance companies and pension funds in the national accounts
- Mesures output pour le calcul des volumes de services non marchands individuels
- Calcul et allocation des SIFIM

## Unité C2 – Conjoncture et prévisions

### 1. Approfondir les études et les recherches sur la situation conjoncturelle

L'unité C2 se distingue de la plupart des autres unités du STATEC dans la mesure où elle n'élabore pas des statistiques mais s'adonne à l'analyse conjoncturelle, sous toutes ses facettes. De ce point de vue, le premier objectif stratégique devrait être **la bonne assurance des travaux courants, l'extension des domaines couverts et l'exactitude des prévisions voir l'amélioration méthodologique et scientifique des analyses et études**. Toutefois, tout approfondissement ou toute extension des travaux se heurte inévitablement aux ressources humaines limitées (en nombre). D'autre part, les projets extérieurs, qui peuvent satisfaire à un objectif (de moyen terme), à l'exemple du modèle d'équilibre général Luxmod ou des indicateurs précurseurs, nécessitent, pour leur implémentation à l'intérieur du STATEC, des ressources supplémentaires.

Vue l'apparente impossibilité de disposer de plus de personnes à court terme dans l'unité C2, et pour satisfaire à un objectif stratégique important, c'est-à-dire celui d'effectuer plus d'analyses et études approfondies et/ou de meilleure qualité sur des questions d'actualité conjoncturelle, une possibilité serait de passer de 3 à 2 NDC. Quels sont les avantages de passer de 3 à 2 NDC:

- disposer de plus de temps pour l'analyse conjoncturelle et la poursuite de projets de recherche;
- respecter le calendrier des prévisions internationales (c'est-à-dire sortir en octobre/novembre et avril/mai);
- sortir deux au lieu de une «vraie» prévision (c'est-à-dire un exercice prévisionnel complet, avec mise en branle de la mécanique Modux, mise à jour complète des données exogènes, article étendu, vaste jeu de tableaux, etc.);
- intégrer les finances publiques dans chacune de ces deux NDC.

### 2. Continuer à s'approprier les techniques et les modèles développés par les consultants extérieurs (reprise d'un objectif stratégique de 2007)

Actuellement, deux grands projets extérieurs sont en cours: le développement du modèle d'équilibre général Luxmod et celui des indicateurs précurseurs. A des degrés divers, pour qu'ils puissent pleinement bénéficier au STATEC, ces modèles devront être appropriés par les agents du STATEC. L'expérience du passé montre qu'un modèle n'est viable que s'il est entretenu en permanence par un agent du STATEC qui en assure la mise à jour des données et l'application à des fins concrètes. Pour ce qui est du modèle d'indicateurs précurseurs, ce peuvent être en principe les agents de l'unité C2. **Pour ce qui est du modèle d'équilibre général, vue la complexité des techniques en question, une solution ne peut passer que par la hausse du nombre d'employés de l'unité C2.**

D'autre part, l'Observatoire de la compétitivité mène un projet de recherche avec deux professeurs (Marcellino, Fontagné) visant à construire un nouveau type de modèle, destiné plus spécifiquement à analyser l'impact des mesures de politique économique, aussi dans une optique «Lisbonne». Il serait judicieux de mener des travaux comparatifs sur les résultats de simulations issus des trois modèles Modux, Luxmod et LSM («Luxembourg structural model»). Un **workshop** y relatif pourrait être organisé par le STATEC courant 2008. Ce serait également utile de joindre la BCL à ces travaux d'évaluation des propriétés des modèles.

### 3. Remplacer dans les bases de données mensuelles l'emploi de source IGSS/CCSS par celui issu des comptes nationaux

Le chômage est calculé mensuellement, à l'occasion des comités de conjoncture, alors qu'un nouvel mois de données sur le chômage devient disponible. Le STATEC élabore jusqu'à maintenant le taux de chômage sur base des chiffres mensuels de l'emploi publiés par l'IGSS. A cette fin, il doit établir une projection sur trois mois des données sur l'emploi, national et frontalier. Or, dans le cadre des comptes nationaux, l'emploi IGSS est pris comme base mais un certain nombre d'ajustements sont effectués, concernant surtout la territorialité de l'emploi de certaines branches qualifiées souvent de «fictives». Plus précisément, l'emploi intérieur CN est de plusieurs milliers d'unités inférieur à celui issu directement des fichiers IGSS. En faisant un calcul trimestriel ou annuel du taux de chômage sur base de l'emploi «comptes nationaux», un chiffre de taux de chômage légèrement différent par rapport à celui issu des calculs mensuels est obtenu. **L'unité C2, en collaboration avec C1, va tenter d'harmoniser les deux calculs (mensuel d'un côté et trimestriel/annuel de l'autre) en introduisant un emploi «comptabilité nationale» dans les calculs mensuels.**

### 4. Publications prévues pour 2008

#### 4.1 Eco&Stat

- Modeling migration and cross-border flows: an application of the modified gravity model to time series data (disponibilité = décembre 2008).

- Etude comparative des propriétés et des applications possibles relatives à quelques modèles représentant l'économie luxembourgeoise (premier draft)

### Objectifs stratégiques pour 2008 et au-delà – Unité C2

Objectif	Délai	Explications/ressources
S'approprier les techniques et les méthodes inhérentes aux nouveaux modèles économiques représentant l'économie luxembourgeoise.	1 an	Il s'agit d'une tâche dont l'exécution "parfaite" dépasse les ressources actuelles de C2. En partie, les consultants ayant développé les modèles en question devront être mis à contribution.
Harmoniser les données conjoncturelles sur l'emploi.	3 mois	Il s'agit de remplacer les fichiers relatifs à l'emploi et au chômage infra-annuels les données (mensuelles) IGSS par des données cohérentes avec les comptes nationaux. Le travail sera exécuté de façon commune avec C1.
Approfondir les études et les recherches sur des questions importantes touchant l'actualité conjoncturelle.	1 an	Si un objectif général du Statec est de faire (plus) d'études, une solution pour C2 passerait par l'abandon d'une NDC, ce qui rendrait le calendrier des dernières plus cohérent avec lui des organisations internationales (et aurait un certain nombre d'autres avantages).

## **Unité C3 – Statistiques d'entreprises**

### **1. Statistiques structurelles d'entreprises (SSE)**

#### **1.1 Refonte des SSE**

L'unité C3 s'est fixée comme objectif stratégique la refonte de la chaîne de production des statistiques structurelles d'entreprises. Cette refonte vise à réduire le temps consacré à la maintenance de la programmation ainsi qu'à augmenter le degré de flexibilité de cette dernière. Elle est importante dans ce sens qu'elle est destinée à préparer le passage vers la nouvelle nomenclature des activités (Nace Rév.2) et des produits (CPA), et à faciliter l'intégration des données qui proviendront de sources administratives nouvelles à moyen terme (telles que par exemple la centrale des bilans).

Les travaux projetés engloberont, en outre, la production de données préliminaires au niveau individuel pour l'année de référence t-1 (cf. point 1.2. ci-dessous).

S'agissant d'un projet de grande envergure, l'horizon pour cet objectif dépassera 2 à 3 ans.

#### **1.2 Transmission à Eurostat**

Pour satisfaire entièrement aux dispositions du règlement SSE, l'unité C3 devrait fournir les séries régionales annuelles à Eurostat, à savoir le nombre d'unités locales, les salaires et traitements ainsi que le nombre de personnes occupées par délimitation régionale NUTS II<sup>3</sup> et par division de la NACE. Bien que le Luxembourg ne constitue qu'une entité dans la classification NUTS II (de même que pour NUTS III), Eurostat souhaite obtenir les données, qui diffèrent des chiffres nationaux du fait qu'elles se réfèrent au nombre d'unités locales par NACE et non pas au nombre d'entreprises par NACE. L'unité C3 se fixe dès lors comme objectif de mettre au point ces séries pour la prochaine campagne de transmission, qui aura lieu fin juin 2008, sachant que se pose le problème complexe du traitement de la confidentialité.

Par ailleurs, l'unité essaiera de produire des estimations au niveau de l'entreprise pour l'année de référence 2007. Les données préliminaires existent à l'heure actuelle uniquement au niveau agrégé basé sur l'unité d'activité économique (UAE) et ne permettent de ce fait pas de regroupement par entreprise. Le fait d'avoir des données préliminaires au niveau individuel faciliterait également le traitement de la confidentialité.

#### **1.3 Impacts du nouveau règlement SSE (statistiques structurelles d'entreprises)**

Avec l'introduction de la nouvelle version du règlement SSE (recast), dont l'entrée en vigueur est prévue pour mi-2008, il faudra se préparer à ce que le niveau de détail des variables collectées jusqu'à présent dans le cadre de l'enquête SSE sur les activités de services ne suffisent plus à satisfaire aux dispositions de l'annexe 8, nouvelle annexe au règlement: « services aux entreprises ». Nous serons donc dans un avenir proche dans l'obligation d'étendre l'enquête actuelle pour y inclure la ventilation du chiffre d'affaires par produits jusqu'au niveau CPA6 dans le domaine des services aux entreprises.

Le module flexible, ajouté au nouveau règlement, engendrerait quant à lui, la mise en œuvre d'un nouveau module d'enquête variable à caractère obligatoire.

#### **1.4 Formation**

Un cours sur « les principes et les pratiques comptables au Luxembourg » à l'attention des agents de l'unité C3 est prévu pour le mois de septembre 2008. Il sera assuré par un collaborateur de l'unité.

## **2. Fats (Foreign Affiliate Trade Statistics)**

L'objectif 2008 est de redémarrer le projet visant à collecter dans une première étape les données disponibles relatives aux unités étrangères (premières et ultimes) exerçant le contrôle sur leurs filiales résidentes dans :

- l'enquête SSE,
- l'enquête « investissement directs » de l'unité D2 « investissement direct étranger»,
- l'enquête « nature de l'activité » de l'unité A4 « répertoire d'entreprises » etc.

Ces travaux devront être menés ensemble avec les unités C1, A4 et D2. La date de transmission obligatoire pour les premiers tableaux statistiques sera probablement reportée à 2010 et portera sur l'année de référence 2009, le projet de

<sup>3</sup> Nomenclature d'unités territoriales statistiques.

règlement de la Commission pour l'implémentation du règlement (EC) No 716/2007 (Règlement FATS) prévoyant une dérogation complète pour le Luxembourg pour les années de référence 2007 et 2008.

### **3. Intégration de la NaceRév.2**

Les statistiques SSE devront être établies selon la Nace Rév2 à partir de l'année de référence 2008, et partiellement aussi pour 2007 (double reporting) afin d'établir le lien avec les séries temporelles exprimées en Nace Rév.1.1.

Etant donné que l'unité C4 "Statistiques à court terme, transports, tourisme" aura besoin de données SSE 2005 en termes de Nace Rév2 pour le rebasement des indices, nous devons tester l'impact de la Nace Rév2 sur les données SSE 2005 dans le courant du premier semestre 2008.

### **4. R&D, innovation et (TIC)**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007 et suite au départ à la retraite du chef d'unité C5, les domaines de compétence de l'unité C3 ont été étendus. L'unité C3 intègre désormais les travaux liés aux statistiques suivantes :

- statistiques CIS (R&D, innovation) concernant les entreprises;
- statistiques sur l'utilisation par les entreprises des technologies d'information et de la communication (TIC).

L'unité intègre ces travaux en attendant le recrutement et la formation d'un nouveau collaborateur, qui prendra définitivement en charge lesdits domaines.

### **5. Agriculture**

Un règlement du Parlement européen et du Conseil concernant l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2010, 2013 et 2016 est en train de suivre la procédure légale à Bruxelles. De plus, il prévoit en complément une enquête sur les méthodes de production dans l'agriculture en 2010, dont la mise en œuvre engendrera une hausse considérable de la charge de travail dès la fin de 2009 et jusqu'à la mi-2011 et ce, tant du point de vue informatique que du point de vue saisie et préparation des résultats.

Un règlement du Parlement européen et du Conseil concernant une enquête quinquennale sur les statistiques des produits de protection des plantes (pesticides) est en discussion au sein du groupe statistique à Bruxelles. Il prévoit de relever d'une part la consommation de ces produits par les exploitants agricoles et la production, respectivement l'importation de ces mêmes produits par l'industrie et le commerce d'autre part. Les données en question ne concernent pas les valeurs, mais les quantités (en kg de produits).

Comme le règlement est encore en discussion, la date de démarrage de l'enquête n'est pas encore fixée. On peut toutefois prévoir qu'elle débutera au plus tard en 2010 et qu'elle entraînera elle aussi une augmentation de la charge de travail.

Par ailleurs, il faudra s'attendre à ce que la Commission ait besoin de données sur l'utilisation d'engrais en agriculture dans un futur proche.

### **6. Publications prévues pour 2008**

- Liste des principaux employeurs au 1<sup>er</sup> janvier 2008;
- Bulletin relatif au recensement agricole du 15 mai;
- Bulletin relatif aux TIC (en fonction des ressources).

### **7. Colloques, conférences et séminaires pour 2008**

- Principes et pratiques comptables au Luxembourg (cours interne à l'unité C3)
- Analyse de risque appliquée aux données de l'enquête structurelle sur les entreprises (séminaire de présentation du mémoire de fin de stage d'un collaborateur).

**Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité C3**

Unité	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Ressources impliquées en 2008	Obligation juridique
C3	1	<b>Révision des programmes de production des statistiques structurelles d'entreprises (SSE):</b> Reprogrammation complète des SSE; production de données préliminaires par unité d'activité économique et par entreprise; Révision des contrôles de qualité et mise en place d'une analyse de risque permanente ; Recherches sur l'utilisation d'autres sources administratives, notamment concernant les salaires et les heures travaillées.	1er semestre 2008	2009	2 personnes – 100 jours	règlement (CE, EURATOM) N° 58/97
C3	2	<b>Agriculture:</b> finaliser le volet informatique de l'utilisation des données administratives du SER. Vérifier dans quelle mesure ces données administratives peuvent remplacer, en plus de la partie « cheptel bovin », le recensement triennal du bétail du 1er décembre 2008.	2e semestre	fin 2008	2 personnes - ? Jours. Collaboration avec l'unité informatique et Service d'Economie rurale	règlements national et communautaire
C3	2	Compléter la <b>transmission des tableaux SSE vers Eurostat:</b> établir les séries régionales annuelles (unités locales) 2006 et les séries préliminaires 2007 par entreprise.	juillet 2008	fin juillet 2008	2 personnes - 40 jours	règlement (CE, EURATOM) N° 58/97
C3	3	<b>Inward Fats (Foreign Affiliates):</b> reprendre les travaux sur la mise en œuvre du règlement	en continue	août-09	1-2 personnes - 40 jours - collaboration avec les unités IDE, Répertoire et Comptabilité Nationale	règlement EC n°716/2007 du parlement européen et du conseil du 20 juin 2007
C3	4	<b>Nace Rév.2.</b> Tester le passage NaceRév1-Rev2 et évaluer l'impact sur les SSE	?	?	1-2 personnes - ? Jours	règlement communautaire
C3	5	<b>Formation</b> continue des membres de l'unité C3 - cours sur les principes et les pratiques comptables au Luxembourg	en continue	sept-08	1 personne - 20 jours (formateur), 11 personnes - 40 jours	Code de bonnes pratiques de la statistique européenne
C3	6	<b>Intégration dans l'unité C3 des statistiques TIC, CIS.</b> Recrutement et formation d'un nouveau collaborateur en remplacement de l'ancien chef d'unité C5	1er semestre		1-2 personnes - ? Jours	règlements communautaires

## Unité C4 - Statistiques à court terme, transports, tourisme"

### 1. Rebasement et passage à la NACE Rév.2

L'année 2008 sera l'année du rebasement de tous les indices 'court terme' qui passeront à la base 100 en 2005. Ces travaux se feront conformément aux besoins et d'Eurostat et du Statec. Les dispositions réglementaires en vigueur (Règlement (EC) 1165/98 amendé) prévoient qu'un tel rebasement doit se faire tous les cinq ans. Parallèlement, il est également prévu de passer de la NACE Rév.1.1 vers la nouvelle NACE Rév.2.

Ces travaux se traduisent e.a. par:

- le recodage des entreprises (NACE Rév.2) et des produits (Prodcom 2008),
- l'analyse méthodologique et son ajustement aux besoins réels actuels,
- l'adaptation des programmes de calcul et de la base de données ICB2000, des échantillons, des pondérations et des différents agrégats,
- le 'backcasting' des séries selon la NACE Rév.2 jusqu'en 2000,
- estimation des indices des heures travaillées de 2000 à 2008 en vue du statut unique dont l'introduction est prévue en 2009,
- le calcul parallèle de séries indiciaires selon la NACE Rév.1.1 et la NACE Rév.2 sur la base 100 en 2005.

Les travaux y relatifs occuperont les agents de l'unité pendant toute l'année 2008. Les premiers indices rebasés doivent être diffusés à Eurostat au début de l'année 2009.

### 2. Indice des prix des services

Les travaux du prestataire de services se sont terminées en février 2008 avec la remise du rapport final sur l'étude réalisée en 2007. L'unité C4 continuera ces travaux en vue de disposer en 2009/2010, comme prévu, d'indices conformes aux besoins communautaires. Les travaux peuvent se résumer ainsi:

- suivi et relance des travaux entamés en 2007,
- analyse détaillée des conclusions et recommandations formulées par le prestataire de services,
- adoption pratique de la méthodologie de travail fixée,
- établissement continu de contacts entre le Statec et les entreprises,
- extension de l'échantillon des entreprises et adaptation des questionnaires et pondérations,
- organisation de la gestion journalière de l'enquête

Une bonne exécution de ces travaux n'est pas seulement nécessaire pour les seuls besoins de C4, mais il faut souligner que l'indice des prix des services est un important instrument d'analyse de la conjoncture et sera également utilisé lors de l'établissement des comptes nationaux annuels et trimestriels. Comme l'établissement de cet indice des prix, prévu par le Règlement (CE) sur les statistiques conjoncturelles, demande d'une part de très bonnes capacités de compréhension des spécificités du secteur des services, et d'autre part des connaissances techniques élevées (en statistiques et économie), il est absolument nécessaire de prévoir à cette fin d'engager un agent de la carrière supérieure.

### 3. Statistiques du tourisme

Suite à la reprise du volet 'tourisme récepteur' fin 2007, l'unité devra:

- participer au groupe de travail technique ayant pour but l'élaboration et la discussion du projet de loi ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement qui devrait être voté en 2008,
- préparer l'adaptation méthodologique et informatique de cette enquête en vue de l'introduction la transmission électronique des données,
- participer, en collaboration avec C1, au développement de comptes satellites du tourisme.

### 4. Études et publications

Il est prévu de préparer en 2008 deux bulletins du Statec:

- Nouvelles immatriculations en 2007 et parc automobile au 1.1.2008 (disponibilité prévue du manuscrit: mi-mars 2008)
- Statistiques d'hébergement 2005-2007 (mi-juin 2008)

Ressources impliquées	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline prévue	Obligation juridique
C4	Rebasement des indices 'court terme' et passage à la NACE Rev.2 etc.	2008	fin 2008	Règlement (CE) 1165/98 tel qu'il a été modifié
C4	Mise en œuvre d'un indice des prix des services	2008	fin 2008	Règlement (CE) 1165/98 tel qu'il a été modifié
C4	Statistiques du tourisme (méthodologie, TSA etc.)	2008	fin 2008	Projet de loi "hébergement"

## **Division D – Statistiques économiques extérieures**

### **Considérations transversales**

En guise d'introduction à la présentation des objectifs 2008 de la division D sont reprises ci-dessous quelques considérations transversales concernant les statistiques économiques extérieures (SEE).

#### **1. Demandes accrues**

Au cours des dernières années, l'intérêt pour les SEE a augmenté et il s'est diversifié, essentiellement sous l'effet du processus de globalisation. Aussi les institutions internationales (Eurostat, BCE, OCDE, FMI, CNUCED) ont-elles dû adapter leur requête pour répondre à des demandes (leur adressées) qui se sont diversifiées, voire élargies. Les répercussions pour les instituts nationaux de statistiques (INS) se sont traduites sous une triple forme : plus de variables, plus de détails à des échéances plus courtes.

A ces expansions au niveau de système statistique international, il convient d'ajouter aussi que les demandes qui nous sont adressées par les autres utilisateurs (que les organisations internationales) deviennent aussi plus fréquentes et nombreuses et notamment plus diversifiées - avec un intérêt accru pour les statistiques sur les échanges internationaux de services et sur les investissements directs étrangers (IDE).

#### **2. Exigence de qualité**

A cette extension quantitative s'est ajoutée une augmentation des exigences de qualité – surtout de la part des organisations internationales. Celles-ci ont introduit ces nouvelles dimensions dans le cadre des processus de réglementation des SEE dont les travaux ont également été suivis par le Statec.

Si ces efforts en matière de qualité sont à saluer, il convient de considérer qu'ils ne peuvent être concrétisés sans des investissements supplémentaires. En dehors de la nécessité d'intensifier les contrôles et analyses – qui requièrent des ressources et des qualifications complémentaires – les procédures établies (par le biais des règlements respectifs) se traduisent également par une production d'analyses et de rapports très intensive en temps.

#### **3. Efforts de simplification**

Un troisième défi pour les SEE se traduit sous forme de pressions continues pour la simplification des procédures de collecte. Ce défi se pose en opposition flagrante avec les deux défis formulés ci-dessus et renforce ainsi substantiellement les contraintes pour les INS.

Deux domaines des SEE sont à l'heure actuelle particulièrement visés : Intrastat et la collecte des données pour la balance des paiements via le secteur bancaire. Les conclusions actuelles sont la résultante de négociations au niveau international ou national avec les opérateurs concernés et/ou avec des représentants publics. Dans les deux domaines, des simplifications vont être opérées en 2008/2009. Elles vont indubitablement réduire la charge des déclarants concernés. Aucune des mesures envisagées n'est neutre pour les INS : elles se traduisent toutes par une croissance de la charge des INS et certaines affectent directement ou indirectement la qualité statistique. Par ailleurs, certaines opérations ne sont pas non plus neutres pour les acteurs économiques. En ce qui concerne la balance des paiements (bdp) il convient de noter ainsi – à moyen terme – un transfert de la charge déclarative d'un secteur (les banques) à un autre (les entreprises).

#### **4. Augmentation de la productivité**

Pour y répondre la division des SEE a continué à moderniser et à performer les procédures de traitement, de contrôle et d'analyse. Les statistiques du commerce extérieur ont été intégralement reprogrammées ; l'organisation de la gestion des données des IDE sera fondamentalement révisée et des adaptations de la collecte de la bdp sont en cours.

Tous ces efforts permettent certainement d'augmenter la productivité pour répondre en partie aux nouvelles exigences qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Mais elles ne sont pas suffisantes. La complexification des structures d'entreprises (notamment multinationales) et la diversification des types de transactions internationales combinées à une fragmentation des processus de production demandent des qualifications croissantes.

Par ailleurs, le nombre d'acteurs opérant à l'international à partir du Luxembourg s'est sensiblement accru au cours des dernières années et, de surcroît, se distingue de manière plus prononcée par une volatilité non négligeable. Un renforcement des ressources de la division D est donc impératif pour répondre aux exigences nouvelles, dont la plupart sont inscrites dans des règlements communautaires.

## **5. Intensification des contrôles**

L'extension des données disponibles et de la production de résultats demande des efforts accrus de contrôles de base, d'une part, et de cohérence, d'autre part. Par ailleurs, la palette des statistiques (qui s'élargit continuellement) demande aussi à être analysée et commentée pour devenir plus accessible à un public intéressé.

Aussi la division a-t-elle intensifié et surtout adapté les travaux, afin de répondre aux différents critères de qualité (énoncés précédemment). Ces adaptations ont entraîné des réorganisations au sein des unités et une reformulation des tâches. Pour certaines unités ce processus va se poursuivre en 2008/2009.

## **6. Analyses et études**

Au cours des derniers temps, la partie analyse a largement souffert en raison des priorités qui ont dû être accordées à des travaux de collecte, de contrôle et de production. Les quelques travaux d'analyse présentés dans le domaine des SEE ont été réalisés, soit en heures supplémentaires par des agents de la division, soit à partir de travaux fournis par des étudiants, des stagiaires ou encore des assistants chercheurs engagés par l'Université et détachés au Statec, soit en coopération avec la CREA de l'Université du Luxembourg ou le CEPS.

Ces deux dernières institutions sont impliquées depuis plusieurs années dans des projets particuliers concernant les SEE. Pour la troisième fois le CEPS a réalisé l'enquête sur les dépenses des salariés frontaliers dans l'économie luxembourgeoise. Ces résultats sont notamment une donnée à intégrer respectivement au niveau de la balance des paiements et des comptes nationaux. De surcroît, les données par groupe de produits, voire les analyses sur le comportement des salariés frontaliers sont également une information utile pour d'autres intéressés. Ces résultats seront publiés au premier semestre 2008.

Par ailleurs, la coopération avec l'Université (CREA) permet d'approfondir les questions sur l'attractivité de l'économie luxembourgeoise à partir de l'analyse de micro données sur les IDE et les échanges extérieurs. Des analyses à ce sujet seront reprises dans le rapport sur la compétitivité sous forme d'articles spécifiques, en complément à l'analyse de l'évolution des indicateurs synthétiques récurrents (qui a paru au cours des dernières années sous forme de publication séparée dans la série « Economie et statistique » respectivement n° 11 et 20) .

Toutes ces publications ont non seulement pour effet de mettre à la disposition d'intéressés des analyses économiques de données statistiques. Elles permettent également d'étayer les travaux de qualité et de cohérence des différentes statistiques. Certaines observations spécifiques sont considérées lors des travaux de révision.

Dans ce sens le regard analytique et critique permet de poursuivre un double objectif – d'une part, en situant les résultats statistiques bruts dans un contexte économique et social et en rendant la masse statistique plus intelligible et plus abordable ; et, d'autre part, en affinant les analyses de contrôle et en améliorant ainsi la qualité statistique. Ce double objectif est une composante inhérente à la statistique en général - qui est toutefois très intensive en ressources qualifiées.

Pour 2008, il est prévu de réaliser les publications et diffusions suivantes :

- *Bulletin* sur les relations économiques extérieures du Luxembourg
- *Bulletin* sur les dépenses des salariés frontaliers
- *Cahier* sur la compétitivité
- Indicateurs rapides séries H et N
- Autres contributions (e. a. à la NDC, statnews et séminaires économiques)

## Unité D1 – Commerce extérieur

### 1. Mission centrale: la production et la diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur

Le défi des prochaines années sera de subvenir aux exigences en matière de qualité statistique, et ceci dans un environnement qui, sous l'effet de la globalisation (fusions, commerce intra-firme, transit, activités commerciales de réexportation, trafic « carrousel », opérations triangulaires, obligations statistiques rempli par la société-mère,...), s'avère de plus en plus complexe.

### 2. Projets

- Migration vers les nouvelles applications de collecte, de production, d'analyse et de publication (clôture des tests d'intégration et d'acceptance). Le projet prévoit une phase transitoire de plusieurs mois où les deux systèmes fonctionneront en parallèle (études comparatives).
- Mise en production au plan national d'une version « sécurisée » de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)
- Dans l'hypothèse d'une hausse des seuils d'exemption (simplification Intrastat), l'unité D1 étudie la question si des seuils sectoriels pourraient amoindrir l'effet négatif (perte de qualité) de la simplification.
- Etablissement des statistiques du commerce extérieur ventilées par caractéristiques d'entreprises de l'année 2005 (croisement des données du registre Intrastat et du répertoire des entreprises)

### Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité D1

Ressources impliquées	Objectif / Descriptif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
D1	Production et diffusion des statistiques mensuelles du commerce extérieur conformément aux obligations communautaires	01–12/2008	<u>plan européen:</u> t+40;t+42;t+70 <u>national:</u> t+56 (SDDS)	Règlement(CE) n° 638/2004 du 31/03/2004; ...
A2 / D1 6 pers. D1 + unité A2	<u>O.</u> : Qualité, Optimisation <u>D.</u> : Migration vers les nouvelles applications de collecte, de production, d'analyse et de publication du commerce extérieur (clôture des tests d'intégration et d'acceptance)	01–06/2008	-	Règlement(CE) n° 638/2004 du 31/03/2004; ...
A2 / D1 2 pers. D1 + unité A2	<u>O.</u> : Modernisation / Simplification administrative <u>D.</u> : Mise en production au plan national d'une version "sécurisée" de l'outil de collecte communautaire IWF	01–12/2008	-	Sécurisation des données transmises
A4 / D1 2 pers. D1 + 1 pers. A4	<u>O.</u> : Simplification administrative <u>D.</u> : Etude sur des seuils d'exemption sectoriels	01/12/2008	19/12/2008	Convention de subvention avec la Commission européenne
A4 / D1 2 pers. D1 + 1 pers. A4	<u>O.</u> : Analyse économique <u>D.</u> : Statistiques du commerce extérieur ventilées par caractéristiques d'entreprises de l'année 2005 (croisement des données du registre Intrastat et du répertoire des entreprises)	01–02/2008	15/02/2008	néant

## **Unité D2 - Investissements directs étrangers**

### **1. Qualité: Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB) 2006**

Pour l'enquête IDE, la durée des travaux d'analyse et de contrôle dépend d'abord de la coopération des sociétés déclarantes et ensuite du volume (imprévisible) des redressements à faire suite à nos interventions auprès des entreprises déficientes. En ce qui concerne l'enquête sur les banques, nous examinons les données transmises par la Banque Centrale du Luxembourg et les questions soulevées sont évacuées en coopération avec cette dernière sur base d'un document de travail élaboré par nos soins. Les travaux d'analyse et de contrôle sont déterminants pour la qualité des données statistiques finales.

### **2. Obligations communautaires: Production de statistiques IDE**

**A** - La production des statistiques IDE 2006 et la révision des statistiques IDE 2005 commence par la préparation des données brutes en vue de leur intégration agrégée dans les tableaux statistiques de la nouvelle série 1995-2006 à publier au portail statistique.

**B** - Il est prévu de lancer l'enquête IDE 2007 avec l'expédition des questionnaires en avril 2008 en raison des délais de livraison plus contraignants imposés par le règlement (CE) N°184/2005. Le redressement des réponses incomplètes sera réalisé au fur et à mesure de la rentrée des questionnaires et nécessitera certainement de nombreuses interventions auprès des entreprises concernées.

**C** - L'obligation statistique (Règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découle des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule « Vademecum ». Les données seront préparées en format « Gesmes » en vue de leur transmission électronique via Edamis. Ces fichiers feront également l'objet d'une transmission à l'OCDE.

**D** - L'échéance (Règlement (CE) N°184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne est fixée pour fin septembre 2008. Ces données comprendront en outre des estimations pour l'année 2007 et seront également transmises à Eurostat.

**E** - Le tableau sur les bénéficiaires réinvestis est produit pour les besoins de la Balance des paiements et de la Comptabilité nationale (compte du reste du monde) dans le cadre du Règlement (CE) N°184/2005 du Parlement Européen et du Conseil. Ce tableau est élaboré à partir de diverses sources et intègre des procédures de calcul relativement complexes au niveau des données bancaires. La révision du reporting bancaire en 2008 suivant les normes comptables IAS exigera en outre une reprogrammation de nos programmes actuels. Les chiffres relatifs aux années les plus récentes sont estimés du fait que ces données ne sont pas encore disponibles au niveau de l'enquête.

### **3. Autres travaux programmés**

**A** - Une réorganisation fondamentale de notre base de données s'inscrit dans le cadre de la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité de production requise dans le cadre du nouveau règlement (CE) N°184/2005. Il est prévu de conclure ces travaux en 2008 et de faire les premiers tests sur la nouvelle base de données. Il faudra ensuite entamer la reprogrammation des programmes de contrôle et de production des données.

**B** - Nous continuerons nos efforts d'harmonisation des résultats entre les flux repris dans la balance des paiements et les stocks d'investissements directs étrangers dans le cadre des exigences en matière de qualité et de cohérence prescrites par le règlement (CE) N°184/2005.

**C** - L'unité D2 prendra encore en charge les requêtes de données d'Eurostat, de la BCE, de l'OCDE, de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement), du FMI ainsi que des ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.

## Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité D2

Ressources				
impliquées	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
D2 / BCL 3 personnes, 110 jours	<b>Qualité:</b> Analyse et contrôle des données issues des enquêtes IDE (et IDB) 2006	janvier-mars 2008	néant	-
D2,D4, C / BCL 2 personnes, 20 jours	<b>Obligation communautaire:</b> Bénéfices réinvestis	février 2008	févr-08	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2 3 personnes, 40 jours	<b>Obligation communautaire:</b> Production des statistiques IDE 2006 et révision des statistiques IDE 2005	avril-mai 2008	mai-08	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2 1 personne, 180 jours	<b>Obligation communautaire:</b> Lancement et gestion de l'enquête IDE 2007 et redressement des réponses incomplètes	avril-décembre 2008	néant	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2	<b>Obligation communautaire:</b> Stocks IDE pour la PEG 2007 (BCL)	septembre 2008	sept-08	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2 2 personnes, 20 jours	<b>Obligation communautaire:</b> Transmissions à Eurostat, OCDE (Vademecum)	septembre 2008	sept-08	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2, D4 / BCL	<b>Qualité et cohérence:</b> Travaux d'harmonisation des résultats stocks/flux	en continu	néant	Règlement (CE) n° 184/2005 du Parlement Européen et du Conseil
D2 / A2 3 personnes, 100 jours	<b>Réorganisation:</b> Base de données	janvier-juin 2008	néant	-

## Unité D3 - Balance des paiements – Collecte

- Le recours aux informations sur les transactions internationales issues du système actuel de règlement bancaire sera affecté par le relèvement du seuil de déclaration à € 50.000 à partir du mois de juillet 2008 et, à moyen terme, par l'abandon de ce système. Dans ce contexte, de nouvelles études seront entamées en commun par les unités D3 et D4 afin de pouvoir évaluer les effets pour le système de collecte du Luxembourg c.à.d. la perte en informations statistiques et la disponibilité d'autres sources de données utiles et les possibilités de mise en place de nouvelles structures pour la collecte. A très court terme, devra être mise en place la procédure d'estimation permettant de combler la perte de données suite au relèvement du seuil. Ces travaux devront être menés parallèlement aux travaux habituels de collecte et de contrôle.
- L'unité D3 participera à la rédaction d'un bulletin sur la balance des paiements du Luxembourg dont la publication est planifiée pour le premier semestre 2008.
- La procédure d'estimation des impôts retenus sur la rémunération des salariés frontaliers sera adaptée suite à la révision des barèmes et de l'abolition de la modération d'impôt pour enfants à charge à partir de l'année 2008.
- La procédure d'estimation des transferts sociaux en faveur des non-résidents sera adaptée suite à l'introduction à partir de l'année 2008 d'un bonus fiscal alloué aux familles avec enfants à charge.
- Des recherches seront poursuivies en coopération avec l'unité C1 afin de pouvoir améliorer les procédures d'estimation mensuelle et trimestrielle des résultats concernant les opérations d'assurances maritimes et de réassurances.
- La promotion du régime de la déclaration directe générale auprès des entreprises affichant une activité d'envergure avec l'étranger sera poursuivie et une campagne d'information sera lancée auprès d'autres déclarants potentiels sur les changements préconisés à moyen terme en ce qui concerne la collecte des données.

### Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité D3

Ressources impliquées	Priorité	Descriptif objectif	Calendrier	Deadline	Obligation juridique
D3/D4 12 jours	1	Participation à la mise en place de procédures d'estimation par suite des modifications introduites dans la déclaration bancaire à partir de 2008	2008	06/2008	BCE - Eurostat
D3/D4 40 jours	2	Etude et élaboration de procédures de collecte alternatives	2008	12/2008	BCE - Eurostat
D3 5 jours	3	Participation à la rédaction d'un bulletin	1-4/2008	04/2008	
D3 3 jours	4	Adaptation de la procédure d'estimation des impôts retenus sur la rémunération des frontaliers	01-05/2008	06/2008	BCE - Eurostat
D3 3 jours	5	Adaptation de la procédure d'estimation des transferts sociaux pour enfants à charge versées aux non-résidents	01-05/2008	06/2008	BCE - Eurostat
C1/D3 10 jours	6	Amélioration de la procédure d'estimations mensuelles et trimestrielles des opérations d'assurance maritimes et de réassurance	2008	12/2008	BCE - Eurostat
D3/D4 40 jours	en continu	Promotion du régime de collecte "Déclarant direct général" (DDG) et campagne d'information aux déclarants potentiels des changements dans la collecte à prévoir à moyen terme	2008	en continu	BCE - Eurostat

## **Unité D4 - Balance des paiements - Production**

### **1. Nouveautés 2008**

- Mise en place de la procédure d'estimation pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil de déclaration des banques (EUR 50.000) à intervenir au premier juillet 2008.
- Intégration de certains résultats émanant des comptes nationaux (SIFIM, ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension)

### **2. Etudes prévues en 2008**

- Tout porte à croire que le système de collecte actuel - reposant (pour partie) sur la collecte auprès des banques des détails sur les paiements transfrontaliers - sera abandonné à moyen terme au profit d'une enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services visant à compléter les déclarations des DDG (déclarants directs généraux) et les informations provenant de sources administratives. Les procédures de collecte, d'estimation et de compilation sont à revoir dans leur ensemble. Par ailleurs, des synergies supplémentaires avec d'autres unités du Statec sont à l'étude. A n'en pas douter ce travail fastidieux et de longue haleine, nécessitera des ressources (humaines) complémentaires et ceci d'autant plus qu'une version révisée du Manuel de la Balance des paiements (FMI) est attendue à l'horizon 2009.
- Il est prévu de mener une étude de faisabilité concernant une estimation des transactions transfrontalières découlant de l'e-commerce.

### **3. Objectifs 2008**

- Dans un contexte de contraintes et d'exigences changeantes et sans cesse croissantes, l'objectif premier restera de maintenir le rythme de production des résultats conformes aux dispositions réglementaires en la matière, avec un respect scrupuleux des différentes échéances et des formes de transmission prescrites. Ceci est également vrai pour les différents autres questionnaires émanant des instances européennes (e.a. «quality report»).
- Les changements à intervenir au niveau du système de collecte (relèvement dans une première étape du seuil de déclaration bancaire, puis abandon (forcé) du système de collecte) nécessiteront d'abord des travaux importants d'adaptation, ensuite une révision complète des procédures de collecte et de production de résultats. Certains travaux se feront conjointement avec la BCL, respectivement d'autres unités du Statec.
- Différents travaux, partiellement entamés depuis 2005, se poursuivront en 2008. Il s'agit plus particulièrement des dossiers suivants:
  - o confrontation des résultats «balance courante» et «compte reste du monde» avec intégration en balance des paiements (après adaptation) de certains résultats émanant du «compte reste du monde»; une nouvelle enquête BCE/Eurostat visant à déceler les (in)cohérences entre les deux séries statistiques est prévue pour 2008
  - o poursuite des confrontations entre les différentes séries statistiques (flux et stocks) en matière d'investissements directs étrangers (IDE).
- Un examen des asymétries avec les principaux pays partenaires est prévu pour 2008. Dans le contexte de la compilation des balances des paiements par zones (union monétaire, union européenne), les organisations européennes veillent à éliminer au maximum les incohérences entre les différentes balances des Etats membres.
- Enfin, la participation au plan international dans la mise à jour des standards statistiques se poursuivra (révision du Manuel de la balance des paiements, introduction de la NACE Rév.2).

**Objectifs stratégiques 2008 et au-delà – Unité D4**

<b>Ressources impliquées</b>	<b>Descriptif objectif</b>	<b>Calendrier prévu</b>	<b>Deadline prévue</b>	<b>Obligation juridique</b>
D4 100 jours	Analyse et transmission aux 20 échéances différentes (dans le respect de la forme), des résultats mensuels, trimestriels et annuels aux instances internationales en ce compris les back-data pour la nouvelle composition de la zone EUR	2008	en continu	Règlement européen N°184/2005 tel que modifié relatif à la balance des paiements et Orientation et Recommandation BCE
D3/D4 20 jours	Mise en place des procédures d'estimation par suite du relèvement au 01.07.2008 du seuil de déclaration des banques à EUR 50.000	2008	juin-08	Eurostat - BCE
D3/D4 150 jours	Etude de nouvelles procédures d'estimation et de compilation (abandon à moyen terme du système déclaratif des banques)	2008	en continu	Eurostat - BCE
D4 10 jours	Participation à la rédaction d'un bulletin	01-03/2008	mars-08	néant
C1/D4 20 jours	Intégration (sur une base mensuelle) d'une estimation SIFIM, des revenus de la propriété attribués aux assurés et de l'ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	2008	déc-08	Règlement européen N°184/2005 tel que modifié relatif à la balance des paiements et Orientation et Recommandation BCE
D4 10 jours	Etablissement du «quality report» balance des paiements et échanges internationaux de services	2008	nov-08	Règlement européen N° 184/2005 relatif à la balance des paiements
C1/ D4 (BCL) 15 jours	Confrontation des résultats «balance courante» et «compte du reste du monde»; une nouvelle enquête BCE/Eurostat est fixée pour 2008	2008	en continu	Eurostat - BCE
D4 15 jours	Suivi au plan international des changements à intervenir à moyen terme au niveau des normes d'enregistrement (révision Manuel, NACE Rev.2) et travaux préparatoires de mise en place	2008	en continu	Eurostat - BCE
D4 15 jours	Examen des asymétries avec les principaux pays partenaires	2008	en continu	Eurostat - BCE
D4 15 jours	Etude de faisabilité concernant une estimation des transactions transfrontalières découlant de l'e-commerce	2008	en continu	Eurostat - BCE

## Liste des abréviations et notations

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
ADEM	Administration de l'emploi (Luxembourg)
AES	Adult Education Survey
AFES	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC
ARIMA	AutoRegressive Integrated Moving Average
ASSEP	Association d'épargne-pension
BCE	Banque Centrale Européenne
BCL	Banque Centrale du Luxembourg
BDP	Balance des Paiements
BIT	Bureau International du Travail
BNB	Banque Nationale de Belgique
BNL	Bibliothèque Nationale de Luxembourg
CAF	Common Assessment Framework (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions Publiques)
CAF/FAB	Coût, Assurances et Fret / Franco à Bord
CAPI	Computer Assisted Personal Interviews
CAPW	Centre Administratif Pierre Werner
CAT	Contrat d'Auxiliaire Temporaire (mesure pour l'emploi de l'ADEM pour les jeunes)
CCSS	Centre commun de la sécurité sociale
CdB	Centrale des Bilans
CE	Commission Européenne
CEPS/Instead	Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques
CER	Commission d'Economies et de Rationalisation
CES	Conseil Economique et Social
CI	Consommation Intermédiaire
CIE	Centre Informatique de l'Etat
CIS	Community Innovation Survey
CISS	Centre Informatique de la Sécurité Sociale
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CMO	Coût de la Main d'œuvre
CMS	Content Management System
CN	Comptes Nationaux / Comptabilité Nationale
CNC	Commission des normes comptables
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNSAE	Comité National pour la Simplification Administrative
COFOG	Classification des fonctions des administrations publiques
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle – Nations Unies; OCDE
CPA	Classification des Produits associés aux Activités
CPE	Comité de Politique Economique
CREA	Centre de Recherche en Économie Appliquée (Université de Luxembourg)
CRP-HT	Centre de Recherche Publique Henri Tudor
CSSF	Commission de Surveillance du Secteur Financier
CVTS	Continuing Vocational Training Survey
DCF	Dépense de Consommation Finale
DDG	Déclaration Directe Générale
DG ECFIN	Directorate General for Economic and Financial Affairs
DIRD	Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement expérimental
DRP	Disaster Recovery Plan
EBM	Enquête permanente sur les Budgets des Ménages
ECCBSO	European Central Committee of balance Sheet Data Offices
ECHP	European Community Household Panel
EcoMod	Global Economic Modeling Network
EDP	Excessive Deficit Procedure
EFC	Economic and Financial Committee
EFT	Enquête sur les forces de travail
EHS	European Household Surveys
EPC	Economic Policy Committee
ESS	Enquête sur la Structure des Salaires
ETI	Europäisches Tourismus Institut
ETL	Extraction/Transformation/Loading
ETTS	European Household Surveys
EUROFARM	Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes (OSCE)

EU-SILC	European Survey on Income and Living Conditions
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
FNR	Fond National de la Recherche
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
Gb	Giga-bytes
GOD	Graph of Dataflow
GT	Groupe de Travail
HMS	Horaire Mobile STATEC
ICT	Indice trimestriel du Coût du Travail
IDB	Investissements Directs Banques
IDD	Indicateur de Développement Durable
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFRS	International Financial Reporting Standards
IGF	Inspection Générale des Finances
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
IISI	Institut International du fer et de l'acier
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation
ILRES	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché
IMD	International Institute for Management and Development
INAP	Institut National d'Administration Publique (Institut de formation de la Fonction Publique)
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques en France
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPCH	Indice des Prix à la Consommation Harmonisés
IPCN	Indice des Prix à la Consommation National
IPI	Indice de Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix à la Production des Produits Industriels
IUIL	Institut Universitaire International du Luxembourg
IVU	Indice des Valeurs Unitaires
IWF	Intrastat Web Forms
JVS	Job Vacancy Statistics
LIS	Luxembourg Income Study
LuxMod	Modèle d'équilibre général pour le Luxembourg
MacSim	Maquette de simulation multi-pays
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MFRA	Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MODUX	Modèle économétrique du STATEC
NACE	Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes
NACELUX	Nomenclature générale des Activités économiques pour le Luxembourg
NDC	Note De Conjoncture
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
NUTS	Nomenclature d'unités territoriales statistiques
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCRA	Office Commercial du Ravitaillement
OFCE	Observatoire Français des Conjonctures Economiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOH	Owner Occupied Housing
OPC	Organismes de Placement Collectif
PC	Personal Computer
PCN	Plan Comptable Normalisé
PCMN	Plan Comptable Minimum Normalisé
PEG	Position Extérieure Globale
PPP	Public Private Partnership
PSELL	Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"
PSF	Professionnels du Secteur Financier
QPF	Quality of Public Finances
RCSL	Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg
RGD	Règlement Grand-Ducal
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques
RNB	Revenu National Brut
RP	Recensement de la Population
SAS	Statistical Analysis System
SBS	Structural Business Statistics

SCN	Système de comptabilité nationale des Nations Unies
SDDS	Special Data Dissemination Standard
SDMX	Special Data and Metadata Exchange
SEC95	Système européen harmonisé de comptes nationaux
SEE	Statistiques économiques extérieures
SEPCAV	Société d'épargne-pension à capital variable
SIFIM	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SIGEP	Système Intégré de Gestion du Personnel
SIP	Service Information et Presse
SNAS	Service National d'Action Sociale
SPE	Special Purpose Entities
SQL	Structured Query Language
SSE	Statistiques Structurelles d'Entreprises
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg)
SVG	Scalable Vector Graphics
TES	Tableaux Entrées-Sorties systématiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TUS	Time Use Surveys
UAE	Unité d'Activité Economique
UE	Union européenne
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
UEM	Union Economique et Monétaire
ULB	Université libre de Bruxelles
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
WG	Working Group
WP	Working Paper
XBRL	eXtensible Business Reporting Language (standard servant à communiquer des données financières)